

PAS UNE JOURNÉE DE PLUS, PAS UN EURO DE MOINS



RETRAITE À 60 ANS

37,5 ANNUITÉS

Dossier

**UN LOGEMENT
DIGNE POUR
TOUTES ET TOUS!**

Pages 6 et 7

ÉDITO

**Vous reprendrez bien
un peu de «start-up
nation»? Page 2**

PREMIER PLAN

**Énergie. Les fournils à
l'arrêt, manquerons-nous
de pain? Page 2**

ACTU INTERNATIONALE

**Brésil. Un Capitole
à la brésilienne: échec
du coup d'État des
bolsonaristes Page 4**

ACTU SOCIALE

**Santé publique «Dry
January»: Macron choisit
le lobby de l'alcool
Page 8**

LIBRE EXPRESSION

**Entretien avec Inès,
secrétaire et bénévole de
l'association MaMaMa
Page 12**





édito

Par JULIEN SALINGUE

Vous reprendrez bien un peu de «start-up nation» ?

Le 9 janvier, les «Decodeurs» du journal *le Monde* rendaient publics les résultats d'une enquête menée sur les destinées des ministres du premier quinquennat Macron. Avec notamment un chiffre particulièrement révélateur : sur les 65 personnalités qui ont eu un portefeuille ministériel entre 2017 et 2022, 24 sont désormais dans le secteur privé.

Le «pantouflage», terme qui désigne le fait pour un haut fonctionnaire d'aller travailler dans une entreprise privée, n'est pas un phénomène nouveau. Mais il a connu une accélération spectaculaire ces dernières années, qui ne concerne pas que les anciens ministres et secrétaires d'État. Le 6 janvier, dans une première enquête, *le Monde* révélait ainsi que ce sont des dizaines de conseillers et autres collaborateurs qui ont rejoint des entreprises privées après avoir exercé des responsabilités dans les ministères. Pour certains, c'est un retour à la case départ, puisqu'il s'agissait de salariés du privé «débauchés» par la Macronie pour construire la «start-up nation». Mais pour d'autres, plus nombreuses et nombreux d'après *le Monde*, il s'agit d'une nouvelle activité, et l'on ne doute pas que les entreprises qui les ont recrutés ont bien perçu les avantages de s'adjoindre les services de ces individus, en lien avec le pouvoir, avec lesquels elles ont été en contact durant le premier quinquennat. Officiellement, cette pratique est encadrée par la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP). Mais le moins que l'on puisse dire est que tout — ou presque — semble permis. L'ancienne ministre du Travail Muriel Pénicaud est ainsi devenue administratrice du géant de l'intérim Manpower. L'ancienne secrétaire d'État à la Transition écologique, Brune Poirson, est désormais directrice du développement durable du groupe hôtelier Accor. L'ancien ministre délégué chargé des Transports, Jean-Baptiste Djebbari, a quant à lui pris la présidence d'Hopium, une start-up commercialisant... des voitures à hydrogène. On le savait déjà, mais ces nouveaux éléments le confirment : la «start-up nation» est gangrenée par les conflits d'intérêts, les petits arrangements entre amis et la mise à disposition des moyens de l'État pour le secteur privé, quintessence du néolibéralisme autoritaire. C'est de tout cela qu'il faudra se débarrasser, pour prendre vraiment nos affaires en main et faire fonctionner cette société dans l'intérêt du plus grand nombre.

BIEN DIT

Hier soir, le maire RN de Perpignan a tweeté qu'il était heureux d'accueillir le Festival Les Déferlantes. Nous demandons expressément à la direction des Déferlantes de déplacer ce festival dans un autre lieu, faute de quoi, nous annulerons notre venue.

Le groupe INDOCHINE, Twitter, 7 janvier 2023

La réforme des retraites est une façon de diminuer les richesses qui reviennent aux salariés pour les transférer au grand patronat : le gouvernement l'a avoué, il veut s'en servir pour réduire drastiquement l'impôt sur les sociétés. Bruno Le Maire l'avait d'ailleurs annoncé dès le mois de juin lors d'une interview sur France Inter : «*Nous voulons poursuivre la baisse des impôts et des taxes, pour cela il faut que collectivement nous travaillions davantage, c'est l'objectif de la réforme des retraites, c'était l'objectif de l'assurance chômage, et tout cela va nous permettre de rétablir les finances publiques, baisser la dette, baisser les déficits public.*» Nous refusons que l'argent des cotisations retraites soit transféré aux entreprises. Les entreprises du CAC40 ont justement donné à leurs actionnaires 80,1 milliards d'euros en 2022 ! Elles n'ont pas besoin de notre argent, et les exonérations de cotisations octroyées au patronat (64 milliards selon une récente étude de chercheurEs de Lille) doivent être arrêtées, afin de renflouer les caisses de la Sécu.

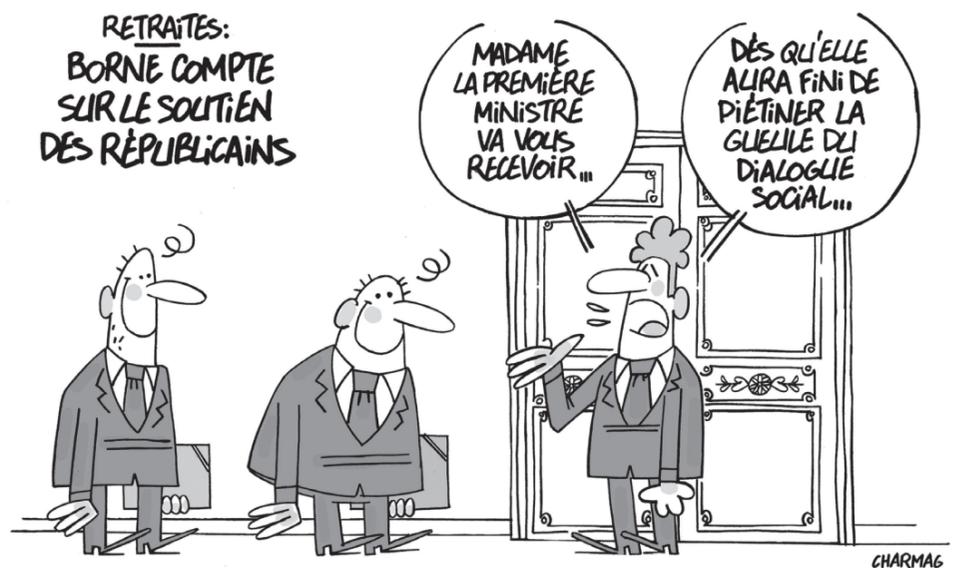
Pour l'augmentation de tous les revenus !

Manifestement, Macron veut à tout prix nous faire payer la crise économique, en faisant baisser nos revenus. Avec une inflation de + 14,6 % sur les produits du quotidien (allant jusqu'à 25 voire 33 % sur certains produits), sans compter l'énergie, nous sommes des millions à être prisEs à la gorge. Pendant ce temps-là, les riches se portent bien et sont de plus en plus riches, avec des fortunes indécentes accumulées au cours des dernières années, y compris au plus fort de la crise sanitaire. Les richesses sont bien là, et il nous faut les reprendre ! Cela passe par une augmentation de tous les revenus (que ce soient les salaires, les retraites, les indemnités chômage et autres allocations) de 400 euros, pour pouvoir faire face notamment à l'augmentation des prix. Ces revenus doivent aussi être indexés sur les prix des produits de première nécessité, car quand les prix augmentent, l'ensemble de nos revenus doit suivre. Enfin, le

CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES, CONTRE MACRON

Construisons la mobilisation générale !

La réforme des retraites prévue par Macron et Borne sera désastreuse pour le monde du travail. La logique est toujours la même : nous tuer au travail (l'espérance de vie en bonne santé est de 63 ans en France...) et baisser le montant des pensions. Ça suffit ! Depuis des années, leurs réformes des retraites sont injustes. Il faut stopper cette nouvelle attaque, et revenir à la retraite à 60 ans à taux plein, après 37,5 annuités de cotisation.



revenu minimum doit être élevé à au moins 1800 euros net.

Faisons face à Macron et son monde

En nous attaquant, le gouvernement et le patronat veulent vider nos poches, et espèrent nous mettre la tête sous l'eau. Ils font le pari que les réactions, en particulier syndicales, seront faibles, pour pouvoir passer en vitesse au vote à l'Assemblée nationale en s'appuyant sur l'ensemble de la droite.

De notre côté, nous souhaitons que cette attaque serve de déclencheur pour porter l'ensemble de nos colères : les salaires et tous les revenus trop bas, les conditions de travail qui se dégradent, les

services publics qui se décomposent, à commencer par celui de la santé, les prix qui augmentent dans les transports publics. À l'occasion de cette bataille des retraites, nous avons la possibilité d'exprimer notre rejet de Macron et de ce gouvernement illégitime, pour que les exploités et les opprimés prennent leur affaires en main, pour se débarrasser de cette société de crises.

Mobilisation générale !

Le mardi 17 janvier, les personnels de l'éducation seront en grève pour des embauches et pour défendre les retraites. Le jeudi 19 janvier, une première journée de grève interprofessionnelle aura lieu,

à l'appel de l'intersyndicale. Le samedi 21 janvier, une manifestation nationale aura lieu, en particulier à l'appel de plusieurs organisations de jeunesse. Ces premières dates sont importantes et nous devons dès à présent les préparer. Et pour gagner, il va falloir construire un mouvement d'ensemble : nous mobiliser sur nos lieux de travail et d'études, dans nos quartiers, dans la jeunesse, pour manifester, nous organiser en assemblées générales et en coordinations interprofessionnelles, pour construire une grève dans la durée et des manifestations de masse afin de faire reculer le pouvoir.

Nouveau Parti anticapitaliste

ÉNERGIE Les fournils à l'arrêt, manquerons-nous de pain ?

Par dizaines, boulangers, bouchers, restaurateurs, pressings, pâtisseries, traiteurs ont fermé boutique ou sont menacés de le faire, vu l'augmentation du prix de l'électricité.

En réponse au malaise et pour éviter une succession de fermetures et de licenciements, le gouvernement, après des réunions «blabla» à Bercy et fronces de sourcils théâtraux a ressorti ses remèdes cache-misère : débloquer de l'argent pour aider les commerçants et les artisans à payer leurs factures (plusieurs dispositifs sous conditions), demander aux fournisseurs de proposer des «facilités de paiement» et d'autoriser la rupture du contrat si

celui-ci met en péril l'activité. À vot' bon cœur M'sieurs-Dames ! Pas question de remettre en cause la libéralisation du marché de l'électricité, pourtant à l'origine de la hausse des prix. Ce marché est actuellement à l'échelle du continent européen, moins la Russie.

Pourquoi les prix de l'électricité s'emballent ?

Après le covid, la reprise économique a accru les besoins en énergie,

donc la demande. L'augmentation des coûts d'approvisionnement et du tarif d'utilisation des réseaux publics (TURPE, tarif instauré depuis la libéralisation du marché), mais aussi la diminution de la production d'électricité du fait de l'arrêt de nombreux réacteurs nucléaires pour réparation ou à cause de la sécheresse qui a affecté les cours d'eau utilisés pour le refroidissement des réacteurs, mais encore la spéculation sur les combustibles fossiles, ont

contribué à augmenter les prix de l'énergie. De plus, l'électricité dont une part importante en Europe est produite à partir du gaz naturel a vu son prix augmenter au rythme de la hausse des prix du gaz quand la Russie a baissé drastiquement ses exportations vers l'Europe. La main invisible du marché a été lourde pour estourbir les consommateurs.

Commerçants et artisans, premières victimes de la libéralisation du marché de l'électricité

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les entreprises, contrairement aux particuliers, n'ont plus accès au tarif réglementé de l'électricité, offre encadrée par l'État. Elles ont dû souscrire à des contrats avec des fournisseurs (EDF ou autres), dont les tarifs fluctuent selon les cours du marché. Car, au pays du «tout-marchandise» capitaliste,

Un monde à changer

LA SANTÉ ET L'HÔPITAL COULENT, MACRON FAIT DES CLAQUETTES SUR LE PONT DU TITANIC. Présentant ses «vœux» aux soignantEs le 6 janvier, Macron n'a énoncé en plus d'une heure que des mesures cosmétiques et une aggravation des conditions de travail pour les personnels hospitaliers, sans apporter aucune réponse pour sortir le système de santé du naufrage en cours. Personnels et patientEs attendaient un plan de sauvetage massif et immédiat, financé, pour faire revenir les soignantEs qui désertent l'hôpital, rouvrir les 100 000 lits fermés en plus de 20 ans, former et embaucher massivement les personnels de toutes catégories en leur assurant une rémunération décente, des

conditions de travail satisfaisantes, améliorer la médecine de ville, développer un service de santé public et gratuit sur tout le territoire, avec le 100% Sécu. Ils ont entendu un président ressasser une nouvelle fois que tout cela n'était pas une question de moyens mais d'organisation. Pas de budget supplémentaire pour les embauches, la formation, mais une nouvelle détérioration des conditions de travail avec la remise en cause des maigres garanties subsistant sur les 35 heures et la durée du travail, le déplacement de personnels administratifs et techniques comme «petites mains» dans les services de soins, et une association des médecins à la gestion de la pénurie.

La remise en cause pour 2024 de la «tarification à l'activité», répétée elle aussi depuis 2017 et jamais appliquée, n'est guère crédible, d'autant plus qu'à moyens constants, elle signifierait simplement une autre répartition de la misère. Quant à la médecine de ville, le recrutement de 6000 auxiliaires médicaux supplémentaires et une meilleure rémunération du travail de nuit et de la permanence des soins apparaissent dérisoire face aux conditions de travail insupportables pour les généralistes et à la désertification médicale qui touche aujourd'hui six millions de personnes. Personne n'attendait grand-chose des vœux présidentiels. Pour sauver le système de santé, pas d'autre solution que la mobilisation des personnels de santé et des usagerEs. Notre santé n'est pas à vendre!
Commission santé sécurité sociale

Le chiffre

200 milliards d'euros

En octobre 2022, le Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (Clersé) publiait une étude révélant que le montant annuel des aides publiques aux entreprises s'élevait à au moins 150 milliards d'euros. Le 5 janvier, Mathieu Cocq, membre du Clersé, indiquait sur Twitter que ce montant dépassait désormais, pour 2021, les 200 milliards d'euros, soit plus de trois fois le budget de l'éducation nationale, et un doublement en 10 ans.



Agenda

Dimanche 15 janvier, projection du film «Humain trop humain» avec Philippe Poutou, Paris. Dans le cadre du festival «La grande révolte. Des films et des luttes». À 11h, au cinéma Saint-André-des-Arts, 30, rue Saint-André-des-Arts, Paris 6^e.

Mardi 17 janvier, réunion publique du NPA avec Philippe Poutou, Pauline Salingue et Olivier Besancenot, Paris. À 19h30, à la Bellevilloise, 19-21 rue Boyer, Paris 20^e, métro Gambetta ou Ménilmontant.

Vendredi 20 janvier, assemblée contre la loi immigration Darmanin, Paris. À 18h, à la Bourse du travail, salle Hénaff, 85, rue Charlot, Paris 3^e, métro République.

Samedi 21 janvier, marche pour nos retraites, Paris. À 14h, rdv à venir.

Samedi 21 janvier, réunion-débat sur la guerre en Ukraine: «Quels enjeux et quelles solidarités avec le peuple ukrainien?», Nice. Avec Catherine Samary, salle FSCT, 27, rue Smollett, Nice, 15h.

Mardi 24 janvier, Conférence-débat «Qui a peur des Kurdes?», Paris. 19h-21h, au Lieu-dit, 6, rue Sorbier, Paris 20^e. Avec notamment Berivan Akyol (CDK-F), Mireille Court (NPA) et Stathis Kouvelakis (Contretemps).

Mardi 28 janvier, manifestation logement, Paris. À 14h, Place de la Bastille (voir dossier).

PEUPLE KURDE Une colère qui ne retombera pas

Samedi 7 janvier, des dizaines de milliers de Kurdes ont manifesté à Paris lors de la commémoration de l'assassinat de Sakine, Rojbin et Leyla le 9 janvier 2013, rue La Fayette dans le 10^e arrondissement.

Cette manifestation annuelle s'est déroulée alors qu'un autre massacre venait d'avoir lieu le 23 décembre devant le Centre démocratique kurde (CDKF), rue d'Enghien. Trois nouvelles victimes, un jeune musicien réfugié politique, une dirigeante du mouvement des femmes kurdes et un paisible retraité.

Vérité et justice en attente depuis 10 ans

Les Kurdes réclament la vérité et la justice car, déjà dans le cas des assassinats du 9 janvier 2013, elle n'a jamais été faite: le présumé coupable, Ömer Güney, atteint d'une tumeur du cerveau incurable, est mort en prison, un mois avant son procès, tous les documents écrits et audio prouvant son appartenance aux services secrets turcs, le MIT, ont été immédiatement classés «secret défense» par le gouvernement français, et sont devenus inaccessibles. La question est de savoir en quoi l'implication du MIT dans ces assassinats menace la sécurité de la France...

Les Kurdes craignent fort que l'attentat du 23 décembre soit tout autant étouffé. On peut pourtant émettre des doutes sur les motivations du principal suspect. La version de l'individu raciste s'attaquant aux étrangerEs, aux migrantEs comme il



l'avait déjà fait récemment, devient douteuse quand on sait qu'à l'heure de l'attaque devait se tenir une importante réunion du mouvement des femmes kurdes, avec de nombreuses participantes, qui avait par chance été décalée d'une heure. Les Kurdes ne croient pas à cette version du crime raciste et sont persuadés que, comme pour Rojbin, Sakine et Leyla, la main de la Turquie est derrière. Comme l'explique Agit Polat, porte-parole du CDKF, «on se fait tuer et emprisonner en Turquie, bombarder et gazer avec des armes chimiques interdites en Irak, bombarder et cibler par des drones en Syrie, sans

que personne ne réagisse, et même en France, nous ne sommes pas en sécurité».

La Turquie a les mains libres

Les menaces d'invasion turque dans le nord-est de la Syrie restent bien réelles, même si elles ont été retardées par un veto russe et une faible opposition étatsunienne. D'autant que les élections législatives et présidentielle, prévues pour juin 2023, approchent à grands pas et que la colère gronde en Turquie avec une population qui subit une inflation à plus de 100% sur les produits de base et une monnaie qui s'est effondrée.

Les seuls «succès» d'Erdogan sont dans son rôle d'intermédiaire dans la crise ukrainienne et dans son chantage sur la question des réfugiés. Fort du soutien de l'Europe, il peut donc continuer à jouer sur le nationalisme turc et se vanter d'avoir les mains libres en Irak et en Syrie. L'absence totale de réaction de la France et de l'Europe en général face à ces invasions à répétition interroge.

Le nettoyage ethnique de la province kurde syrienne d'Afrin bat son plein, ainsi que celui des autres régions envahies par la Turquie, comme celles de Serekanye et Tall Abyad. Les bombes pleuvent sur les villages autour de Kobané, prochaine cible prévue dans les discours d'Erdogan. Bien entendu, dans les régions occupées ou déstabilisées par la Turquie, on assiste à une résurgence marquée de Daesh. Il est urgent d'exiger la protection des Kurdes en France, ce qui passe par la sécurité de leurs associations, il est urgent de sortir le PKK de la liste des organisations terroristes et d'enfin reconnaître son rôle majeur dans la défaite de Daesh en Syrie, il est urgent de lever le secret défense sur les assassinats perpétrés en France. Pour cela, bien sûr il faudra tenir tête au président Erdogan.

Mireille Court

ÉNERGIE: LES PROFITEURS DE CRISE



qu'ils avaient au contraire promis la baisse des prix, les dirigeants font semblant de s'étonner et même de s'indigner. Verser des larmes de crocodile sur le sort des malheureux qui trinquent, oui, protéger l'énergie des appétits voraces du privé, pas question pour eux!

Expropriation et socialisation

Les solutions sont pourtant connues. L'expropriation des groupes capitalistes de l'énergie est indispensable pour mettre en place un véritable service public prenant en charge la production d'énergie, la recherche et le développement d'énergies renouvelables, sans recourir au marché spéculatif, mais aussi, et surtout, une politique globale de sobriété énergétique. De quoi garantir aussi la gratuité pour assurer à chacunE la satisfaction de ses besoins élémentaires.

Un plan est nécessaire pour obtenir 100% d'énergies renouvelables en 2050, qui combine sortie des énergies fossiles et arrêt du nucléaire à commencer par l'EPR de Flamanville, fermeture de tous les réacteurs de plus de 30 ans, abandon des projets d'enfouissement des déchets radioactifs de haute activité. La socialisation du secteur de l'énergie est essentiel pour avoir les moyens d'un contrôle des salariéEs et des usagerEs, d'un débat démocratique pour décider des besoins réels: plan d'isolation des logements et locaux, suppression de la publicité et de certaines productions inutiles. Sur les choix aussi: quelles énergies renouvelables? quelles conditions de production? Quelle planification?

C'est la priorité pour garder les fournitures en marche...
Commission nationale écologie

l'électricité est d'abord une source de profits avant de répondre à un besoin social. À l'été 2022, les prix ont explosé, et les factures ont été multipliées par 10, 20 voire plus. La concurrence tant vantée comme

parade aux abus du marché n'a servi à rien, vu l'importance des frais de résiliation des contrats. Les artisans comme les boulangers, gros consommateurs de courant, ont pris de plein fouet l'emballlement des prix. Alors

NO COMMENT

Ma préoccupation, c'est la classe moyenne, qui a le sentiment de bosser pour d'autres. C'est aussi pour elle qu'on fait la réforme de l'assurance chômage, qui incite à la reprise d'emploi.

GABRIEL ATTAL, le Journal du dimanche, 7 janvier 2023.

L'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction: redaction@npa2009.org
Diffusion: diffusion.presse@npa2009.org
Administration: 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil Cedex
Numéro ISSN: 2269-3696
Commission paritaire: 0419 P 11508
Société éditrice: Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication. SARL au capital de 3500€ (durée 60 ans).

Tirage: 6 500 exemplaires
Directeur de publication: Julien Salingue
Secrétaires de rédaction: Fabienne Brifault, Julien Salingue
Maquette: Ambre Bragard
Impression: Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél.: 0148 70 42 21
Mail: rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®

APPEL À SOLIDARITÉ Contre l'agression impériale en Ukraine et la terreur politique en Russie!

Appel à des actions de solidarité avec les militantEs antiguerre en Russie.

Depuis plus d'une décennie, les antifascistes russes ont commémoré le 19 janvier comme leur journée de solidarité. C'est à cette date qu'en 2009, dans le centre de Moscou, le militant de gauche et défenseur des droits humains Stanislav Markelov et la journaliste et anarchiste Anastasia Baburova ont été abattus par des néonazis.

Brutale répression

Les meurtres de Markelov et Baburova sont devenus le point culminant de la terreur d'extrême droite des années 2000, qui a tué des centaines de migrants et des dizaines d'antifascistes. Pendant de nombreuses années, tant que c'était encore possible, les militantEs russes ont organisé des manifestations et des rassemblements antifascistes le 19 janvier avec comme slogan « *Se souvenir, c'est se battre!* »

Aujourd'hui, alors que le régime de Poutine a envahi l'Ukraine et déclenché une répression sans précédent contre ses propres citoyenEs qui s'opposent à la guerre, la date du 19 janvier prend un nouveau sens. À l'époque, le danger était représenté par des groupes néonazis, agissant souvent avec la connivence des autorités.

Aujourd'hui, l'idéologie et les pratiques des radicaux de droite sont devenues l'idéologie et les pratiques du régime russe lui-même, qui se transforme rapidement en un régime fasciste au fil de son invasion de l'Ukraine.

Vladimir Poutine mène une guerre non seulement contre le peuple ukrainien, mais aussi contre la société civile russe qui résiste à l'agression. Les répressions brutales frappent, entre autres, le mouvement de gauche : socialistes, anarchistes, féministes, syndicalistes.

Une longue liste

Juste avant le Nouvel An, le plus célèbre homme politique de gauche de Russie, le socialiste démocratique Mikhaïl Lobanov, a été arrêté et battu. La plateforme « Nomination » qu'il a créée a réuni l'opposition antiguerre lors des élections municipales de Moscou en septembre 2022.

Kirill Ukrainsev, dirigeant du syndicat Courier et célèbre vidéoblogueur de gauche, est en détention depuis avril. Cette arrestation a été motivée par les manifestations et les grèves organisées par les coursiers pour améliorer leurs conditions de travail. Une féministe, artiste et militante antiguerre, Alexandra Skochilenko, qui distribuait des symboles antiguerre, risque une longue peine de prison.

Six anarchistes — Kirill Brik, Deniz Aydin, Yuri Neznamov, Nikita Oleinik, Roman Paklin, Daniil Chertykov — ont été arrêtés dans le cadre de l'« affaire Tyumen ». Ils ont été sauvagement torturés, cherchant à obtenir des aveux dans la préparation d'un sabotage.

Daria Polyudova, une militante du groupe Résistance de gauche, a récemment été condamnée à neuf ans de prison pour « appels à l'extrémisme ». Le journaliste Igor Kuznetsov est en prison depuis un an, accusé d'« extrémisme » pour ses opinions antiguerre et anti-Poutine.

Se souvenir, c'est se battre

Cette liste est loin d'être exhaustive des acteurEs de la gauche russe récemment emprisonnéEs ou persécutéEs pour leurs convictions. En tant que militantEs russes forcés de quitter la Russie pour des raisons politiques, nous demandons à nos camarades étrangerEs et à tous ceux qui s'en soucient de soutenir l'action antifasciste du 19 janvier sous les slogans :

– Non à la guerre, au fascisme et à la dictature de Poutine!

– Liberté pour tous les prisonnierEs politiques russes!

– Solidarité avec les antifascistes russes!

– Se souvenir, c'est se battre!

Nous vous demandons de nous envoyer des informations sur toute action de solidarité au cours de la semaine du 19 au 24 janvier — piquets, réunions ouvertes, discussions en ligne, et même des photos personnelles avec des affiches — par e-mail à : rsdzoom@proton.me.

Mouvement socialiste russe

BRÉSIL Un Capitole à la brésilienne : échec du coup d'État des bolsonaristes

La seule garantie contre l'extrême droite est la mobilisation populaire!

Ce dimanche 8 janvier, une semaine jour pour jour après l'investiture de Lula, Brasilia, la capitale fédérale a connu une journée d'émeutes, un Capitole à la brésilienne.

Les trois pouvoirs visés

Des milliers de manifestantEs bolsonaristes, qui campaient depuis des semaines devant le quartier général de l'armée ou venus pour en bus affrétés pour l'occasion, se sont répandus au début de l'après-midi sur la grande place de Brasilia et ont envahi à la fois le Congrès fédéral (chambre des députéEs et Sénat), le Palais présidentiel de l'Alvorada et le siège du STF (Tribunal fédéral supérieur, Cour suprême). La stratégie annoncée reste la même : provoquer un chaos général qui justifierait (sic) une intervention militaire.

Dans un premier temps, l'impact est plutôt perturbateur : ce sont les trois pouvoirs de la démocratie brésilienne qui ont été pris en otage (législatif, exécutif et judiciaire). Les dégâts matériels (bâtiments, équipements, mobilier) sont importants. Une œuvre de Di Cavalcanti a été lacérée, la galerie des portraits des présidents saccagée (mais pas ceux de Bolsonaro et de militaires



de la dictature). Plus inquiétant, un lot d'armes de précision été volé.

Complicité de la police

Pourtant tout était annoncé depuis longtemps sur les réseaux sociaux (offre de transport gratuit et défraiements, objectifs désignés...) et aurait pu être évité. Ce chaos a été possible d'abord et avant tout parce que le gouvernement du district fédéral de Brasilia (en principe responsable de la sécurité des lieux) a fait preuve, à tous les niveaux, non seulement de passivité, mais aussi de complicité. Le gouverneur de Brasilia Ibanez Rocha est un bolsonariste déclaré. Il a tenu à nommer secrétaire de la sûreté du district Anderson Torres, ex-ministre de la Justice de Bolsonaro, actuellement en vacances

en Floride (où Bolsonaro s'est réfugié). Et on a pu assister au triste spectacle de policiers trop peu nombreux, accueillant les putschistes, conversant amicalement avec eux, faisant des selfies.

La preuve de cette complicité est que, quand la police du district fédéral, face à la condamnation générale, a dû finalement réagir, les trois bâtiments ont été repris sans difficulté, en à peine une heure : le STF d'abord, le Palais présidentiel ensuite et enfin le Parlement. Environ 200 vandales ont été détenus en flagrant délit.

Condamnations multiples

Tout compte fait, la frange la plus radicale du bolsonarisme sort de cet épisode plus affaiblie et isolée au soir du 8 janvier. La condamnation

de ses exactions a été générale, non seulement de la part des organisations politiques et syndicales de gauche et d'extrême gauche, mais aussi de droite et du centre, ainsi que les présidents de l'Assemblée législative, du Sénat, des Tribunaux supérieurs, et même de gouverneurs liés à Bolsonaro comme ceux de Rio et de São Paulo. La palme de la contrition revenant bien sûr à Ibanez du district fédéral, qui a dû licencier son secrétaire de la sécurité bolsonariste et présenter ses excuses aux présidents des institutions saccagées et au président Lula lui-même. Le front démocratique qui a soutenu Lula au deuxième tour des élections a tenu et s'est même renforcé.

Si l'on peut reprocher au ministre de la Justice de Lula, Flavio Dino, d'avoir trop facilement fait confiance aux promesses du gouverneur Ibanez, la réponse du gouvernement fédéral est finalement à la hauteur. Lula a décrété en fin d'après-midi une intervention fédérale dans la sécurité du District fédéral. La justice doit être rapide et rigoureuse.

Dès lundi 9, des manifestations à l'appel des organisations de gauche, dont le PSOL avaient lieu dans les principales villes du Brésil. Elles marquent la fin des négociations exclusive à l'intérieur des institutions et l'entrée en lice du peuple mobilisé dans cette lutte entre chaos et démocratie.

Luc Mineto (militant du MES/PSOL au Brésil)

USA L'extrême droite devient une force au Congrès

Pour la première fois en 100 ans, l'extrême droite s'est imposée comme une force au sein du Congrès des États-Unis. Un groupe de seulement 10% des représentants républicains a montré qu'il avait désormais le pouvoir de perturber et de paralyser la chambre basse.

C'est la première fois depuis le début du 20^e siècle, lorsque plusieurs membres du Ku Klux Klan siégeaient au Congrès, qu'un groupe ayant des liens avec des organisations et des activités violentes a un tel pouvoir.

Pouvoir de nuisance

Vingt Républicains d'extrême droite ont paralysé le Congrès pendant cinq jours, afin d'empêcher le leader républicain Kevin McCarthy (pourtant clairement conservateur) de devenir président de la Chambre des représentants. Ils ont bloqué pendant cinq jours son élection, refusant de lui donner la majorité nécessaire des voix des membres de la Chambre. Sans président, la Chambre ne pouvait rien faire : elle ne pouvait pas accueillir de nouveaux éluEs, créer des commissions ou adopter des lois. C'est la première fois qu'une telle chose se produit depuis 1923 et 1859. L'impasse a pris fin le 6 janvier lorsque, lors du quinzième tour de scrutin, McCarthy a fait plusieurs concessions à ce bloc de droite, acceptant de lui donner un pouvoir disproportionné. Tous les adversaires de McCarthy ont des antécédents d'extrême



Chip Roy, un des leaders de l'extrême droite au Congrès. DR

droite. Ils forment aujourd'hui les troupes d'assaut législatives de l'ancien président Donald Trump qui, comme l'enquête de la Chambre l'a prouvé, a mené la tentative d'insurrection violente de janvier 2020. Plusieurs de ces vingt élus ont été impliqués dans le soutien à l'aspect législatif du coup d'État. Douze d'entre eux soutiennent les fausses déclarations de l'ancien président Donald Trump, niant les résultats de l'élection présidentielle de 2020 qui a été remportée par le président Joe Biden. Quinze d'entre eux ont voté pour annuler les résultats du collège électoral de l'élection de 2020. Dix-sept d'entre eux ont

été soutenus par Trump. Dix-neuf d'entre eux sont membres du House Freedom Caucus d'ultra-droite (auquel appartiennent environ 20% de tous les représentants républicains). Deux ou trois d'entre eux ont pris la parole devant des organisations nationalistes blanches. Désormais, vingt représentants sur 434 détiennent certains des principaux leviers de la Chambre. McCarthy leur a concédé le contrôle de plusieurs commissions, et ce bloc de droite sera désormais en mesure de paralyser des processus législatifs aussi essentiels que l'adoption du budget fédéral ou la fixation des limites de la dette fédérale.

Le précédent du Ku Klux Klan

D'autres groupes de droite extrême ont eu une influence sur la politique américaine et le Congrès par le passé. Des années 1950 à aujourd'hui, la John Birch Society, un groupe d'extrême droite anticommuniste, a compté des milliers de membres et a exercé une influence significative au sein du Parti républicain. Larry McDonald, un représentant américain de Géorgie, a été élu leader national de la John Birch Society en 1983, mais il est décédé la même année dans un accident d'avion. Dans les années 1950 et 1960, de

nombreux dirigeants républicains conservateurs ont critiqué la Birch Society pour son extrémisme. La dernière fois que les États-Unis ont vu des politiciens violents et d'extrême droite au Congrès, c'était à l'apogée du Ku Klux Klan, dans les années 1920 à 1940. Le Klan des années 1920 était non seulement anti-noir, mais aussi anti-catholique et anti-juif. Le Klan a été impliqué dans des attaques violentes contre les Noirs, notamment des lynchages, il était également devenu une force au sein du Parti démocrate. Plusieurs membres du Klan ou compagnons de route ont été élus en tant que démocrates au Sénat des États-Unis, à la Chambre des représentants, à des postes de gouverneur et à des fonctions locales et d'États.

Onze hommes du Klan étaient élus au Sénat, tandis que cinq autres étaient soutenus par le Klan. Le Klan a également eu plusieurs élus à la Chambre des représentants et six gouverneurs au cours de cette période. La plupart des politiciens liés au Klan venaient du Sud profond, mais d'autres étaient des sénateurs ou des gouverneurs de l'Oregon, ou encore des élus de l'Oklahoma, le Colorado et l'Oregon. Pendant les années 1960, alors que les Klansmen terrorisaient le mouvement des droits civiques, les législateurs du Klan s'efforçaient de bloquer la législation sur les droits civiques des Afro-américains. Mais en 1964 ils ont commencé à reculer. Certains d'entre eux sont restés membres du Congrès jusque dans les années 1980. En fait, et pas seulement au Congrès, la droite extrême d'aujourd'hui est encore plus importante et plus répandue que ne l'était le Klan. Y résister partout est une tâche essentielle pour la gauche.

Dan La Botz, traduction Henri Wilno

AFRIQUE DE L'OUEST **Inquiétudes au Burkina Faso**

Le pouvoir dirigé par le capitaine Ibrahim Traoré, auteur du second coup d'État, a déclaré fin décembre 2022 persona non grata Barbara Manzi, la représentante de l'ONU, et l'a expulsée. Il vient d'ouvrir un second bras de fer, cette fois-ci avec la France en exigeant le départ de son ambassadeur.

Crise diplomatique

Selon la presse, la junte reproche au diplomate français ses propos lors de son audition organisée à Paris par le Groupe d'amitié France-Afrique de l'Ouest du Sénat le 5 juillet. Il avait déclaré : « *Ce "conflit endogène" est, en réalité, une guerre civile : une partie de la population se rebelle contre l'État et cherche à le renverser* ». Il lui est fait grief aussi d'avoir demandé aux ressortissants français de quitter Koudougou, la troisième ville du pays, en raison de l'insécurité. La junte reproche tant à la représentante de l'ONU qu'au diplomate français de dramatiser la situation du pays et par là même de déconsidérer l'action des autorités. On peut noter les similitudes dans les pratiques des putschistes maliens et burkinabés. Les deux ont défié l'ONU puis Paris, et utilisent une démagogie nationaliste pour masquer la faillite de leur bilan. Ce n'est pas la première fois que la junte du Burkina utilise le sentiment anti-français, bien mérité et largement développé dans la jeunesse, pour son propre compte. Lors de sa prise de pouvoir, Ibrahim Traoré avait déclaré que le lieutenant-colonel Damiba s'était réfugié sur la base militaire

Les tensions diplomatiques avec Paris permettent à la junte de masquer ses résultats décevants dans la lutte contre les groupes armés djihadistes. D'autant que le pays s'enfonce dans une crise économique et sanitaire qui touche de plus en plus de Burkinabés.



Ibrahim Traoré, chef de la junte au pouvoir. DR

française de Kamboisin pour y préparer une contre-offensive afin de reprendre le pouvoir. Ce mensonge avait permis à la junte de s'assurer un soutien populaire, et avait accessoirement déclenché des attaques contre l'ambassade de France dans la capitale Ouagadougou, et à l'alliance française de Bobo-Dioulasso.

Situation difficile pour la junte

La justification du second coup d'État était l'aggravation de la situation sécuritaire du pays. Trois mois après, cette dégradation s'accélére. 40% du territoire est contrôlé par les différents groupes djihadistes, et 40% est considéré comme non sûr.

Les forces armées du Burkina sont en accusation pour des violations répétées des droits humains contre

les civils ou des bavures. Un des derniers exemples est le bombardement aérien sur l'axe Komienga-Pognoa, dans l'est du pays, qui a tué une trentaine de civils, en grande majorité des femmes. La stratégie du pouvoir de l'appel au peuple pour qu'il prenne en mains sa défense ne fonctionne pas du fait des profondes divisions communautaires. Ainsi, les Volontaires pour la défense de la patrie (VDP), recrutés massivement par les autorités, se transforment progressivement en milice contre les populations peules considérées comme des soutiens aux groupes djihadistes. Le processus d'auto-défense des villes et des villages, au lieu d'unifier les populations sur un objectif commun de lutte contre les groupes armés djihadistes, exacerbe encore plus les conflits

entre les communautés. Comme en témoigne le tragique évènement du massacre de 28 villageois peules par des VDP en représailles d'une attaque de djihadistes¹.

Un pays en proie aux difficultés économiques

Les conséquences des incessants raids des groupes armés ont aussi des effets néfastes sur la situation sociale des populations. 1,8 million de personnes sont déplacées, plus de 900 000 enfants sont déscolarisés. Un quart de la population du pays a besoin d'une aide d'urgence. C'est une augmentation, pour l'année 2022, de 40%, et l'aide humanitaire reste notablement insuffisante. Les chiffres de l'inflation alimentaire s'élèvent à plus de 23%. À cela s'ajoutent de longues files d'attente du fait des pénuries de carburant révélant l'inanité de l'action gouvernementale.

Le très discret voyage du Premier ministre Apollinaire Kyélem de Tambèla en Russie, organisé par l'entremise de la diplomatie malienne, est inquiétant s'il annonce une fuite en avant militariste. La question centrale reste la reconstruction d'un tissu social entre et dans les communautés, condition indispensable dans une lutte efficace contre les groupes djihadistes.

Paul Martial

1 - <https://www.afriquesenlutte.org/afrique-de-l-ouest/burkina-faso/article/burkina-faso-declaration-sur-les-tueries-de-nouna>

ALGÉRIE

El Kadi Ihsane, un journaliste harcelé

Le régime autoritaire algérien continue à domestiquer toute voix d'opposition à sa politique libérale-autoritaire que le hirak a ébranlée un certain 22 février 2019.

Le mouvement de protestation populaire a réclamé la fin d'un système d'oppression politique, de prédation des ressources financières et de paupérisation de la société. Il a eu comme réponse une répression massive où les activistes et figures reconnues du hirak ont eu droit à un arbitraire sans précédent du pouvoir où arrestations, poursuites judiciaires, interdictions de sortir du territoire national se sont démultipliées, créant une véritable « terreur » dans les milieux activistes du hirak et même au sein de la diaspora parisienne, canadienne ou autre.



DR

Radio M dans le viseur

Tous les champs d'activité sont touchés et en particulier la presse, privée ou publique, totalement neutralisée par le pouvoir algérien. Radio M a accompagné le hirak, faisant parler librement ses acteurs, et nourrit des analyses très critiques envers Tebboune et l'armée qui l'a placé au pouvoir : Radio M a été mis sous scellés et son gérant arrêté et jeté en prison. S'y sont exprimés aussi bien des journalistes critiques, des personnalités libérales, pro-islamistes que de la gauche, y compris les portes-voies du MDS, du PT ou du PST ou des syndicalistes.

En détention préventive depuis son arrestation la veille des fêtes de Noël (vers minuit, heure illégale d'arrestation sauf en cas de flagrant délit ou crime), El Kadi Ihsane, le gérant du média web croupillé dans les geôles du régime, dans des conditions qu'il a estimées « très difficiles » et surtout affecté par la fermeture illégale et arbitraire des locaux de Radio M qui, jusqu'à preuve du contraire, n'est concernée par aucune instruction judiciaire. C'est la pratique classique des dictatures, on arrête d'abord et on essaye de prouver ensuite. Le collectif des avocats a dans une conférence ce samedi 7 décembre, démonté l'illégalité de l'arrestation, de la procédure et des chefs d'inculpation comme le « *financement de l'étranger destiné à mettre en danger la nation* ».

Se mobiliser contre l'arbitraire en Algérie

L'arrestation de El Kadi Ihsane s'ajoute à celle de centaines de détenuEs d'opinion qui croupissent en prison. Le pouvoir, profitant de la géopolitique gazière provoqué par le conflit ukrainien qui implique complaisance et silence des « démocraties impérialistes », trace sa feuille de route tranquille pour préparer un deuxième mandat de Tebboune et empêcher des voix d'oppositions potentielles comme celle des activistes du hirak ou de Radio M de El Kadi Ihsane. Le modèle autoritaire et répressif du pouvoir militaro-policière de Tebboune semble cohabiter très bien avec les jeux d'intérêts impérialistes américano-européens (où la France est de plus en plus minorisée), et explique que derrière cette enveloppe autoritaire et répressive se trace une feuille de route néolibérale où les politiques publiques antisociales et pro-libérales se conjuguent avec l'accès simplifié aux IDE (investissements directs étrangers) des firmes multinationales pour exploiter et privatiser nos ressources minières, agricoles et énergétiques dont les hydrocarbures. Le pouvoir répressif de Tebboune ne se donne pas de limites pour briser les voix d'opposition à sa fameuse « Nouvelle Algérie ». Reste que la mobilisation internationale encourageante autour de l'arrestation de El Kadi Ihsane ainsi que les rassemblements organisés par la diaspora auxquels le NPA a été présent (celui du Trocadéro le samedi 7 janvier à Paris) et des articles très dérangeants des médias français, européens, canadiens et américains participeront sans doute à éviter le pire pour El Kadi Ihsane et tous les détenus d'opinion. La mobilisation doit continuer car l'arbitraire doit cesser.

Abder Raphi

ISRAËL **L'extrême droite au pouvoir**

Le nouveau gouvernement de Benjamin Netanyahu est, selon la formule consacrée après chaque élection depuis plus de 20 ans, « le plus à droite de l'histoire d'Israël ». Une menace pour les Palestiniens, mais aussi pour les militantEs et journalistes israéliens.

Une offensive concertée pour accélérer l'annexion de la Cisjordanie, dirigée par un colon messianique (Bezalel Smotrich) ; encore plus d'impunité pour les soldats israéliens qui agressent ou tuent des Palestiniens ; le refus de services médicaux aux personnes LGBT ; une Cour suprême malmenée ; un retour en politique pour les terroristes juifs précédemment interdits : toutes ces propositions politiques ont été discutées dans les médias israéliens au cours des dernières semaines, alors que la nouvelle coalition du Premier ministre Benjamin Netanyahu, issue d'intenses négociations et qui a prêté serment jeudi 29 décembre, se mettait en place.

La moitié des ministres ouvertement d'extrême droite

Suivant la trajectoire de ces dernières décennies, le nouveau gouvernement est le plus à droite du pays, à ce jour, donnant à Netanyahu un cabinet relativement homogène sur le plan idéologique, tout en accordant un pouvoir sans précédent à des personnalités extrémistes qui, jusqu'à récemment, étaient perçues comme destinées à rester en marge de la vie politique.



DR

Il reste à voir quelle marge de manœuvre Netanyahu et le Likoud donneront à leurs partenaires de coalition pour mettre en œuvre leur vision fondamentaliste du pays. Mais la faiblesse du Premier ministre, de retour au gouvernement, face à la menace permanente de procès, ainsi que le pouvoir et les postes qu'il a déjà confiés aux membres du Parti sioniste religieux, d'Otzma Yehudit et de Noam, tous d'extrême droite, sont de mauvais augures. L'insistance de Benjamin Netanyahu auprès de la population sur le fait qu'il ne permettra pas aux extrémistes religieux de son

gouvernement de se déchaîner — en se présentant, selon la tradition bien connue de l'extrême droite israélienne, comme un rempart contre ceux qui sont encore plus à droite — est démentie par la complaisance dont il a fait preuve tout au long des négociations de ces dernières semaines.

Menaces contre les militantEs

Avant même que la nouvelle coalition ne prête serment, le traitement déjà répressif de l'État d'Israël à l'égard des militantEs, des journalistes et des groupes de la société civile s'était déjà détérioré. Ces

dernières semaines, des soldats ont agressé des militantEs de gauche en Cisjordanie tout en se félicitant du rôle que Ben Gvir [nouveau ministre de la Sécurité nationale] aura sur leur mission. Un journaliste a été arrêté pour provocation après avoir félicité un Palestinien de Cisjordanie d'avoir cherché à attaquer les forces de sécurité israéliennes plutôt que des civils. Et un député du Likoud a appelé à « emprisonner » le chef de Breaking the Silence [organisation israélienne de soldats et d'anciens soldats], Avner Gvanyahu.

La nouvelle coalition semble prête à criminaliser, persécuter et entraver davantage les acteurs des droits humains et civils, ainsi que les journalistes, des deux côtés de la Ligne verte. Bezalel Smotrich [du Parti sioniste religieux] a appelé à cibler davantage les groupes de défense des droits humains sur le plan « juridique et sécuritaire » — les qualifiant de « *menace existentielle pour l'État d'Israël* » — et des plans sont en cours pour taxer les dons des gouvernements étrangers aux ONG de gauche. Une initiative vieille de plusieurs années visant à criminaliser le fait de filmer des soldats israéliens en service est en train d'être réactualisée, tandis que le Likoud fait ressurgir les menaces de fermeture de la branche information du radiodiffuseur public israélien, que Netanyahu a déjà jugé trop à gauche.

Natasha Roth-Rowland

Version intégrale (en anglais) sur 972mag.com.

Se loger est un besoin vital. Les gouvernements successifs, malgré les promesses, ont pourtant laissé les mains libres à la propriété privée et la spéculation la plus indigne s'installer, grevant le budget des ménages, renvoyant les plus pauvres toujours plus loin à la périphérie. Réquisitionner les logements vacants permettrait de loger l'ensemble des mal-logés. Au contraire, le gouvernement, après avoir baissé les APL prépare une loi qui criminalise les pauvres. Et alors que la hausse du coût de l'énergie est répercutée sur les locataires et fait peser sur eux une charge supplémentaire insupportable, ce n'est pas le bouclier tarifaire du gouvernement Borne qui changera la donne. Dans ce dossier, nous faisons le point sur des solutions que les mobilisations des locataires et des travailleurEs uniEs pourront imposer...



SANS DOMICILE ZÉRO PERSONNE À LA RUE, QUOI QU'IL EN COÛTE!

Personne ne devait plus dormir à la rue. Telle était la promesse de Macron 1, restée lettre morte...

Selon la Fondation Abbé Pierre (FAP), le nombre de personnes sans domicile a doublé depuis 2012. MigrantEs, sans-papierEs, demandeurEs d'asile, mais aussi toutes et tous les autres! La FAP a comptabilisé un total de 300 000 personnes dans des hébergements précaires ou des dispositifs transitoires. Parmi celles-ci, 27 000 sans-abri qui, selon le collectif « Les morts de la rue », ont une espérance de vie de 48 ans!

Un toit c'est un droit

L'hébergement d'urgence ne suffit pas à vivre décemment, il faut reloger les gens à la rue, car c'est la sécurité d'un chez-soi qui peut leur permettre de rebondir. C'est pour cela que la FAP demande une vraie politique du « Logement d'abord », et notamment la construction à minima de 150 000 logements sociaux par an, pour sortir ces centaines de milliers de personnes de la rue et de l'hébergement d'urgence.

L'exemple finlandais

En Finlande, le nombre de sans-abri a été divisé par trois en douze ans. Pour y arriver, le pays a bâti et rénové plus de 30 000 logements depuis 2008. La France étant 12 fois plus peuplée, il faudrait compter sur 360 000 logements! L'appartement est la base, ce qui donne l'impulsion, et ensuite, il y faut prévoir un accompagnement par des travailleurEs sociaux.

Qu'est-ce qu'on attend?

Cette politique a été chiffrée en Finlande à 30 millions d'euros par an. Rapporté à la France, cela ferait 360 millions d'euros. À comparer avec la fraude fiscale estimée entre 80 et 100 milliards d'euros par an!

Il s'agit d'abord d'un choix politique. Comme nous savons que l'on ne peut pas compter sur Macron pour le faire, soyons convaincus que seule la lutte résolue de « celles et ceux d'en bas » permettra, un jour, d'imposer une mesure aussi élémentaire!
Claude Moro



Manifestation de locataires à Aubervilliers en novembre 2022. PHOTOTHÈQUE ROUGE / JMB

LOYERS & ÉNERGIE STOPPER L'INSUPPORTABLE HAUSSE DU COÛT DU LOGEMENT

La hausse des charges et des loyers frappe durement les ménages. Jusqu'à quand?

« **P**our le moment ça tient... ». C'est ainsi que le directeur général du bailleur social Plaine Commune Habitat (PCH) en Seine-Saint-Denis (93) répondait le 6 octobre dernier aux représentantEs des locataires sur l'ampleur des impayés depuis janvier.

Hausse des retards de paiement de loyer

En effet, depuis la crise du Covid et ses conséquences sociales, les locataires ont été mis à rude épreuve: la perte de revenus survenue avec le confinement de 2020 en a contraint plus d'un à la solidarité alimentaire, à la recherche de tous les dispositifs de soutien départementaux ou nationaux pour faire face à l'impossibilité de payer les factures du quotidien: FSL (fonds de solidarité pour le logement), chèque énergie, fonds Covid, fonds Action logement.... Le bailleur a dû lâcher du lest pour alléger la charge des locataires les plus endettés et a mis en place dès la fin du confinement un fonds de soutien « spécial Covid » de 200 000 euros, mobilisé en complément de toutes les autres aides existantes.

Le 19 décembre 2022, dans un communiqué, l'USH (Union sociale de l'Habitat), qui regroupe l'ensemble des bailleurs sociaux, a « fait état d'une forte montée des impayés de loyers des locataires HLM ». Dans son enquête réalisée auprès de 193 organismes HLM regroupant 47 % du parc social, l'USH constate une hausse de plus de 10 % des retards de paiement des loyers sur les deux tiers d'entre eux. Après le « moment où ça tient... » vient celui où « ça craque... »!



Manifestation de locataires à Aubervilliers en novembre 2022. PHOTOTHÈQUE ROUGE / JMB

Il y a urgence à limiter la part du logement à 20% maximum des revenus de chacunE.

Les prix de l'énergie s'envolent

À la crise du Covid s'est rajoutée la hausse des prix des matières premières et de l'énergie en particulier. Cette hausse affecte directement les charges de chauffage et d'eau chaude des locataires. Il faut savoir que les gestionnaires des réseaux de chaleur qui assurent le chauffage et l'eau chaude dans les logements collectifs et les collectivités publiques doivent depuis la dérégulation d'EDF-GDF, acheter l'énergie sur le marché mondial. On voit donc des bailleurs de 10 ou 20 000 logements contraints de passer des contrats d'achat du gaz sur le marché concurrentiel, ce qui est une aberration! Certains ont eu de la chance, comme Seine-Saint-Denis Habitat, qui a passé ses contrats pour trois ans, à des taux très bas, avant les hausses de 2022. D'autres, pris à la gorge, ont été obligés d'acheter du gaz à des tarifs exorbitants, même si l'utilisation des énergies comme

la biomasse ou la géothermie, quand elles sont mises à contribution, protège partiellement les locataires de la hausse des prix des énergies non renouvelables. La protestation et les mobilisations ont amené le gouvernement en février 2022 à étendre aux réseaux de chaleur et aux copropriétés le bouclier tarifaire applicable au prix du gaz. Cependant ce bouclier a été très compliqué à mettre en œuvre et il n'a pas été à la hauteur des annonces. Il a fallu six mois pour que les bailleurs encaissent cette aide qui au bout du compte n'a couvert qu'un peu plus de 10 % de la hausse de l'eau chaude et du chauffage pour l'année 2021, laissant à la charge des locataires les 90 % restant. Certains bailleurs, constatant la forte hausse du gaz dès septembre 2021, ont anticipé ses conséquences et ont augmenté les provisions de charges de chauffage et d'eau chaude dès le mois de janvier 2022, de 50 à 100 euros en moyenne par mois et par locataire. Cela a été le premier choc: des centaines d'appels de protestation, des locataires assiégeant les agences locales des bailleurs exigeant le gel des charges et des loyers.

Le bouclier tarifaire n'empêchera ni la hausse des charges ni celle des loyers...

Le mois de janvier 2023 va être chaud pour les locataires. Les provisions de charges payées depuis janvier 2022 au titre du chauffage et de l'eau chaude risquent d'être insuffisantes malgré le bouclier tarifaire gouvernemental. Le prix du gaz en 2022 a continué de grimper de façon exponentielle, ce qui sera payé par les locataires en 2023. Les provisions de charge d'eau chaude et de chauffage vont augmenter même si le gouvernement a annoncé la prolongation du bouclier tarifaire limitant la hausse à 15 %. La hausse générale des loyers, de l'ordre de 3,6 % pour 2023, ce qui correspond au montant de l'IRL (indice de référence des loyers) est d'un niveau exceptionnel et sera applicable dès janvier. Elle représente une augmentation de 15 euros pour un loyer de base de 500 euros. Dans un contexte d'inflation, alors que les revenus ne suivent pas, la colère est grande chez de nombreux locataires. Elle a été exacerbée par la façon dont les bailleurs ont souvent géré le lancement du chauffage collectif en ce début d'automne. Pour faire suite à la décision gouvernementale de limiter les températures dans les logements collectifs à 19 °C, ils ont répercuté cette mesure pour les logements HLM. Les logements étant très inégalement isolés thermiquement et dans les conditions météo de ce début novembre, peu froides et humides, nombreuxEs ont été celles et ceux qui se sont retrouvés à 17-18 °C dans les appartements humides. Colère, protestations, standards bloqués, délégations massives ont exprimés le sentiment des locataires d'être maltraités. À Aubervilliers celles et ceux qui manifestaient le 17 novembre devant l'OPH (office public de l'habitat) contre la hausse des loyers de 3,5 % et le manque de chauffage, brandissaient des pancartes: « Ça va chauffer! » et « On paiera rien du tout! ».

Bloquer le prix des charges et des loyers

L'avalanche des hausses pose concrètement l'objectif du blocage des charges et des loyers. Il y a une limite au supportable, limite qui est difficile à déterminer mais qui existe. C'est pour cela que bailleurs et gouvernement prennent des mesures « d'accompagnement » — chèque énergie, fonds de soutien, bouclier tarifaire... — qui ne sont que des expédients pour faire passer la pilule. L'organisation du blocage est complexe à réaliser et demande un haut niveau de mobilisation, mais l'idée fait son chemin.

Les locataires ne sont pas responsables de l'inflation, et les hausses qu'ils subissent sont illégitimes. Ce n'est pas à celles et ceux qui vivent déjà la sobriété au quotidien, qui ont le moins de responsabilités sur la crise climatique, d'être mis à l'amende de façon brutale et autoritaire. Il est temps d'imposer la maîtrise du prix de l'énergie, d'empêcher la spéculation en garantissant un prix fixe du gaz et de l'électricité valable pour tous les bailleurs. La part du logement dans les dépenses des ménages ne fait qu'augmenter pour atteindre un niveau insupportable. Il y a urgence à limiter cette part à 20 % maximum des revenus de chacunE. La gravité de la situation a le mérite de mettre ces réponses concrètement à l'ordre du jour.
JMB

LOI KASBARIAN NON À LA CRIMINALISATION DES PAUVRES !

Une proposition de loi, portée notamment par le député Guillaume Kasbarian issu de la majorité présidentielle Renaissance et soutenue par les députés RN et LR, a été adoptée à l'Assemblée nationale le 2 décembre 2022. Elle est en débat au Sénat à partir du 31 janvier.

Une fois de plus c'est une proposition de loi antisociale qui affiche la volonté de criminaliser les pauvres pour le plus grand bénéfice des riches.

Durcissement des sanctions

Toute occupation de logement ou de bâtiment inoccupé sera passible de trois ans de prison et de 45 000 euros d'amende, soit un triplement des peines encourues aujourd'hui. Les « squatteurs » délogés devront tout remettre en état à leurs frais, l'obligation d'entretien par les propriétaires est suspendue pendant la durée de l'occupation mais c'est lui qui définira ce qu'il attend de la remise en état de son bien. On imagine la porte ouverte à tous les exigences abusives des propriétaires ! Cette règle s'appliquera aussi aux victimes des marchands de sommeil comme à celles qui paient régulièrement un loyer mais dont les propriétaires refusent de leur établir un bail et/ou des quittances.

Accélération des procédures d'expulsion

Les locataires endettés n'auront plus qu'un mois, au lieu de deux aujourd'hui, pour commencer à résorber leur dette avant le passage devant le juge des expulsions. Si le paiement du loyer n'a pas été repris ou si le locataire n'a pas demandé auparavant un échéancier de remboursement de la dette, l'expulsion sera automatiquement prononcée. Le préfet pourra désormais expulser en 48 heures. Enfin le juge ne pourra plus accorder de délai au-delà d'un an, au lieu de trois ans actuellement, aux locataires en attente d'un logement, alors que l'on sait que les navettes entre les instances de la prévention des expulsions sont extrêmement longues et que l'offre de logements adaptés

Il y a aujourd'hui en France 3,1 millions de logements vides alors que 4,5 millions de personnes sont mal logées

se fait rare. Les sanctions automatiques nuisent à une justice qui devrait entendre et juger selon chaque situation. Cette automaticité et cette nouvelle possibilité donnée à l'exécutif renforce encore une fois la suprématie des préfets sur les juges.

Criminalisation encore et encore...

La part des loyers dans le parc privé s'élève à 30% du budget des familles en moyenne et à 45% pour ceux qui ont les revenus les plus bas. Mais pour Kasbarian et ses collègues ce ne sont pas les coûts excessifs des loyers et des charges ni plus globalement l'ensemble des politiques antisociales mises en œuvre qui provoqueraient l'endettement mais l'irresponsabilité des locataires... qu'il s'agit de culpabiliser et de sanctionner durement ! Quant au délit de solidarité, il n'est toujours pas mort : une amende de 3 750 euros pourra s'appliquer s'il y a « incitation à la commission des délits prévus ». Lesquels ? Par exemple, les occupations d'écoles ou de logements vides ? Les piquets et les manifestations contre les expulsions ?

Intensification de la guerre contre les pauvres

Ce gouvernement de droite à la solde de l'extrême droite mène sur tous les terrains une guerre de plus en plus violente contre les classes populaires. Si cette loi est adoptée, elle permettra de lever tous les freins à la rente tirée de

la surexploitation d'un besoin vital : se loger. Une rente juteuse pour les 24% des plus riches propriétaires qui détiennent chacun plus de 5 logements ; le total de ce rapt de logements représente plus de 72% du parc locatif. La rente immobilière rapporte beaucoup, notamment avec la hausse des prix du foncier et de l'immobilier et donc de l'augmentation du prix des loyers. Tous ces logements privés ne sont pas loués, la vacance permet la spéculation, la vente au meilleur prix au meilleur moment. Il y a ainsi aujourd'hui en France 3,1 millions de logements vides alors que 4,5 millions de personnes sont mal logées.

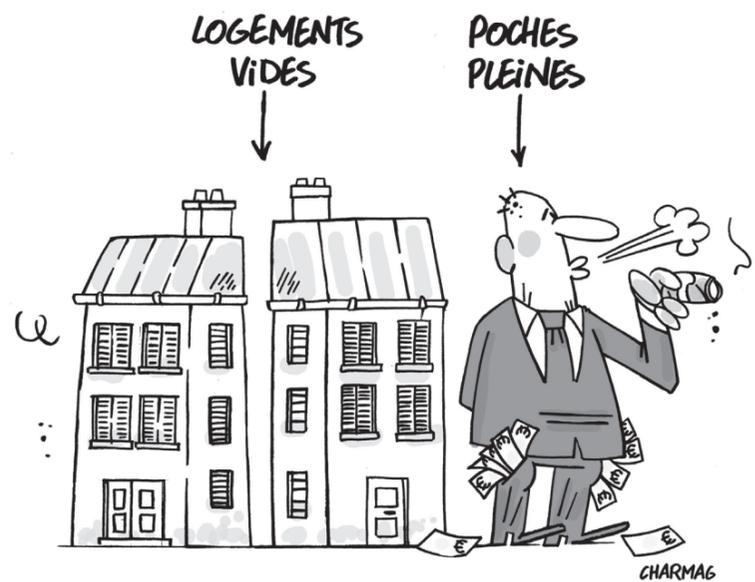
Cette proposition de loi exprime la volonté politique de l'État de se désengager de la question du logement en laissant faire la spéculation et l'augmentation continue des prix des loyers et des charges. Alors que la crise du logement n'a jamais été aussi forte, il n'a investi sur le logement que 38,2 milliards d'euros en 2021 c'est 3,7 milliards de moins qu'en 2017 ! Les aides à la production de logements sociaux diminuent ainsi que les APL.

Il organise doublement la pénurie de logements, en n'investissant pas assez dans la construction et en n'utilisant pas un moyen législatif à sa disposition : la réquisition des logements vides. Si la loi Kasbarian est adoptée, les derniers freins à l'enrichissement arrogant des multipropriétaires sauteront car ils auront l'assurance de pouvoir continuer à s'enrichir grâce au pouvoir sur ce besoin vital pour tout humain d'avoir un toit. Ils continueront en toute légalité de faire des affaires sur le dos des locataires et squatteurs qui seront eux a priori toujours coupables. Et réprimés très durement, jusqu'au possible embastillement, pour s'être mis à l'abri dans des logements inoccupés.

Nous continuerons avec toutes celles et ceux qui se battent pour le droit au logement digne, pérenne et accessible. Et notamment contre la proposition de loi Kasbarian en manifestant dans tout le pays, comme à Paris le 28 janvier.

Roseline Vachetta

SPÉCULATION IMMOBILIÈRE



OCCUPATIONS SOLIDAIRES EXILÉ·ES ET SANS-PAPIERS EN LUTTE POUR DES PAPIERS ET UN LOGEMENT DIGNE

Un État autoritaire en devenir se définit notamment par la prédominance de l'exécutif sur les pouvoirs législatif et judiciaire, la remise en cause drastique des libertés et des droits fondamentaux, la montée en puissance de la police.

Cela concerne les sans-papiers, qui sont maintenus hors du logement, et souvent hors de l'hébergement d'urgence saturé. Cela concerne aussi massivement les demandeurEs d'asile, pour qui la loi stipule pourtant qu'ils et elles doivent être logés, mais que l'interprétation de la loi, toujours plus restrictive, et sa mise en œuvre, toujours plus difficile, condamnent à la rue ! S'y ajoutent souvent des réfugiés qui se retrouvent avec de très maigres ressources et... une place sur une liste d'attente pour un logement social, ainsi que des mineurEs non reconnuEs tels par les conseils départementaux.

Des campements, des squats !
Les exiléEs doivent donc composer, pour ne pas mourir de froid

dans les rues, sur leurs propres forces et sur quelques associations les soutenant, afin de faire pression sur les pouvoirs publics pour faire respecter leurs droits, ou à défaut pour monter des campements, occuper des gymnases, investir des bâtiments vides, ouvrir des squats. C'est souvent le cas à Lyon, Paris, Strasbourg, Tours, Rennes et plusieurs autres villes. Ces lieux sont souvent des bases d'organisation de la lutte, et des points de fixation pour mettre l'État et les éluEs devant leurs responsabilités.

La rentrée des parents !

Ce sont souvent de ces lieux que partent les luttes, les manifestations, les tentatives d'organisation des sans-papiers pour leurs droits. À la rentrée 2022, un

phénomène nouveau a pris de l'ampleur : des parents d'élèves, avec le soutien de la FCPE, ont décidé d'occuper des écoles pour y installer des familles d'exiléEs sans logement dont les enfants scolarisés là dormaient, qui dans une voiture, qui sous tente ! Cela a commencé à Lyon, puis a gagné Rennes, Grenoble... Ces occupations ont d'abord permis à ces familles de retrouver leur dignité, étant entourées de la solidarité de leurs pairs. Elle ont ensuite posé un problème politique nouveau au pouvoir, entraînant question à l'Assemblée et engagements (tellement longs et compliqués à mettre en œuvre !) du ministre ! Une voie à suivre, à amplifier, et à tisser avec la trame des associations qui sont sur ce terrain.

Claude Moro

LOGEMENT POUR TOUTES ET TOUS : QUELQUES MESURES D'URGENCE...

Le droit au logement est un droit fondamental. Il ne doit pas être soumis à la loi du marché, l'État doit en être le garant, au travers d'un service public du logement. L'immobilier doit être placé sous le contrôle des locataires.

Taux d'effort à 20% maxi !

- Hausse des APL
- Plafonnement du taux d'effort (part du coût du logement dans le budget global) des locataires à 20% de leur revenu.
- Blocage des loyers
- Instauration d'un tarif progressif sur les fluides (eau, gaz, électricité) avec un minimum vital garanti pour chacunE.

Construire !

- Construction de 200 000 logements sociaux par an
- Un habitat de qualité : les constructions à venir devront être de haute qualité environnementale
- Reconquête du foncier urbain, par voie d'acquisition, de préemption
- Interdiction des plateformes de type Airbnb au-delà du logement personnel

Interdire les expulsions !

- Interdiction des expulsions
- Réquisition des logements vides
- Ouverture de centres d'hébergement ouverts à touTEs, Françaises ou immigréEs, quelle que soit leur situation administrative, en attendant de se voir attribuer un logement.
- Multiplication des lieux d'accueil pour les femmes victimes d'un conjoint violent, les enfants victimes de violence intrafamiliale ou les ados LGBTI en bute à l'exclusion familiale...

PASSOIRES ÉNERGÉTIQUES



CHASSE

Le gouvernement cède tout aux chasseurs

En novembre dernier un sondage Ifop pour le JDD relevait 68% d'avis favorables à l'interdiction de la chasse le week-end et les vacances scolaires, avec un score de 62% parmi les habitantEs des zones rurales que les chasseurs prétendent pourtant représenter, et même 52% parmi les électeurs LR.

Pourtant, mais sans surprise, après avoir évoqué l'idée d'une demi-journée sans chasse le gouvernement a tout cédé au lobby des chasseurs : il n'y aura pas de dimanche sans chasse en France.

En contrepartie, Bérangère Couillard, la secrétaire d'État à la biodiversité, dont on découvre l'existence par ces annonces, propose aux usagerEs de la nature de télécharger une appli où les chasseurs pourront indiquer les battues, mais sans caractère obligatoire. Quant au contrôle de l'alcoolémie, il est nettement insuffisant. ChacunE sait qu'il y a un rapport entre chasse, alcool et violences conjugales. Les armes de chasse sont par exemple massivement présentes dans les cas de féminicides.



La réglementation de plusieurs pays européens plus restrictive pour les chasseurs

Ces annonces vont à l'exact opposé de l'évolution de la réglementation de nombreux pays européens. Il n'y a pas de chasse le dimanche aux Pays-Bas, idem en Grande-Bretagne, et ce depuis 1831 ! En Espagne, au Portugal et en Italie, la règle est qu'on peut se promener assez tranquillement, les jours où la chasse est autorisée étant limitée à deux ou trois par semaine selon les régions. Dans le canton de Genève la chasse est purement et simplement interdite depuis 1974. Rien d'étonnant dans cette annonce du gouvernement quand on sait que Macron est aux petits soins pour l'électorat potentiel des 1 200 000 chasseurs et le lobby de la chasse incarné par la Fédération nationale des chasseurs et son président Willy Schraen. Il trouve la chasse « formidable » et les chasses présidentielles « fascinantes ».

Formidables les 150 accidents de chasse relevés par l'Office français de la biodiversité en 2021-2022, dont 90 blessures par arme ? Fascinants les 8 décès dont deux non-chasseurs sur cette même saison de chasse ? Et que dire des 6 000 tonnes de plomb déversées chaque année dans la nature par les 250 millions de cartouches tirées par les chasseurs ?

Le NPA propose d'ouvrir un grand débat sur un usage partagé de la nature et le contrôle des armes à feu. À titre conservatoire, l'interdiction de la chasse le mercredi, le week-end et les vacances scolaires, l'interdiction immédiate de la chasse à courre sont indispensables, ainsi que le retour au tarif d'origine du prix du permis de chasse national, divisé par deux par Macron en 2019.

A. B.

SANTÉ PUBLIQUE « Dry January » : Macron choisit le lobby de l'alcool

Les chiffres sont têtus : l'alcool tue. En France, selon les données du ministère de la Santé de 2021, 49 000 décès par an peuvent être imputés à l'alcool : cancers, maladies cardiovasculaires, maladies digestives, accidents de la route, etc. L'alcool est présent dans les contextes de violences, de violences intra-familiales et donc des violences faites aux femmes.

La consommation d'alcool n'est pas un problème de comportement individuel mais une question de santé publique qui doit être abordée en tant que telle.

Initié en 2013 au Royaume-Uni le Dry January, en français « Janvier Sec », est une campagne de santé qui invite celles et ceux qui consomment de l'alcool à faire le point sur leur consommation et leur rapport à l'alcool en s'abstenant d'en consommer pendant un mois. Il débute le 1^{er} janvier, après la période des fêtes de fin d'année qui est souvent synonyme d'excès de consommation en tout genre, en particulier d'alcool. Loin de tout moralisme son objectif est que chacunE, via le défi consistant à ne pas boire, quelques jours ou un mois complet, se questionne sur son rapport à l'alcool, à la sociabilité qui y est associée, et expérimente les bénéfices immédiats qu'il ou elle peut retirer d'une pause de sa consommation en matière de qualité du sommeil, de perte de poids ou de diminution des troubles digestifs liés aux consommations d'alcool. Sans même parler des économies réalisées en n'en achetant pas.

Pas de financements publics pour Dry January

Petit retour en arrière : en 2019 Santé publique France lance une série de concertations avec

l'ensemble des acteurs de l'addiction pour mettre en place la version française du Dry January, sur le modèle du Mois sans tabac. Un budget est prévu pour une campagne à grande échelle avec affiches, spots télé et radios, etc. Tout s'arrête lorsqu'en novembre Macron, en visite en Champagne, cède au lobby viticole. « Vous pouvez faire savoir qu'il n'y aura pas de Janvier Sec », aurait-il déclaré lors d'un dîner avec le Comité des vins de Champagne.

Rien d'étonnant pour celui qui a été depuis couronné Personnalité de l'année 2022 par la Revue des Vins de France, qui déclare boire du vin deux fois par jour. C'est une nouvelle victoire pour le lobby de l'alcool après le détricotage progressif de la loi Évin de 1991. Sous couvert de la défense de « traditions », de « savoir-faire », d'un « patrimoine culturel » le lobby des alcooliers vise à augmenter ses profits, ciblant en particulier les jeunes avec de nouveaux produits sucrés et très alcoolisés, au vu de la diminution régulière de la consommation de vin.

Le symbole de cette collusion entre l'État macronien et le lobby de l'alcool s'incarne en Audrey Bourolleau, ancienne secrétaire générale de Vin et société, le lobby officiel de la filière viticole, devenue conseillère de Macron sur les questions agricoles de 2017 à 2019.



ONGCHINNON/WIKIMEDIA COMMONS

Un succès qui rallie des villes et administrations

Cependant, en janvier 2020, le premier Dry January est quand même lancé par les associations, sans soutien de l'État et avec un maigre budget de 10 000 euros... Et c'est un succès, notamment auprès des jeunes qui seraient selon un sondage 24% à avoir essayé de le suivre. Un succès qui inquiète le lobby des alcooliers, d'autant plus que de plus en plus de collectivités locales comme Brest, Grenoble, Nantes, Toulouse ou Paris s'associent à cette campagne et même des administrations comme la préfecture de Police de Paris qui a envoyé à tous ses agents un mail pour les inciter à participer au Dry January ! Et ce 1^{er} janvier 2023,

c'est Jérôme Salomon lui-même, directeur général de la santé, qui se fend d'une publication sur le réseau social professionnel LinkedIn pour promouvoir le Dry January.

L'alcool est un enjeu majeur de santé publique et les organisations du mouvement ouvrier devraient s'emparer de cette question, renouant ainsi avec des préoccupations exprimées dès son origine, comme lors du congrès de la CGT de 1898 : « L'alcoolisme se développe parallèlement à l'intensité du régime capitaliste (...). Il faut au mouvement ouvrier des consciences, des cerveaux et des cœurs : l'alcoolisme qui les détruit est donc notre ennemi mortel ». Alex Bachman

RÉPRESSION Au procès des antibassines, solidarité face à une répression démesurée !

Les jeudi 5 et vendredi 6 janvier, 7 militants antibassines étaient convoqués devant les tribunaux de La Rochelle et de Niort. Deux, le jeudi en Charente-Maritime et cinq, le vendredi dans les Deux-Sèvres.

Aux deux premiers il est reproché d'avoir vandalisé la bassine de Cram-Chaban le 6 novembre 2021. Les autres sont eux jugés pour « violences envers les forces de l'ordre et dégradations » lors de la manifestation à Mauzé-sur-le-Mignon le 22 septembre 2021. Les réquisitions des procureurs, et les demandes des plaignants (irrigants et/ou policiers) sont sans appel : 5 à 6 mois de prison avec sursis et 578 000 euros d'amende (demandés par les irrigants... alors que la bassine est jugée illégale) pour les deux de Cram-Chaban, et une relaxe et 4 peines de deux à six mois avec sursis, des interdictions de séjour dans les Deux-Sèvres, 500 euros d'indemnités pour les « victimes », pour ce qui concerne ceux de Mauzé.

Des peines pour l'exemple

Cette répression, qui cible des militantEs de façon isolée, va de pair avec le déchaînement répressif mis en place par le gouvernement contre la contestation. À chaque initiative du collectif, ce sont des centaines, parfois des milliers de



NPA

policiers et beaucoup de matériel qui sont déployés, comme lors de la manifestation de Sainte-Soline en octobre dernier où plus de 1 700 agents étaient mobilisés. Et sans compter les dispositifs mis en place pour freiner le plus grand nombre de personnes de participer, comme l'interdiction de circuler sur un large périmètre autour de la bassine ou l'interdiction de manifester.

Après avoir qualifié les anti-bassines « d'éco-terroristes », Darmanin, le flic, et son « ami » Dupont-Moretti, le juge, ont décidé de mettre en place une politique extrêmement sévère et anti-démocratique pour faire taire les milliers d'opposantEs et parmi elles et eux les plus déterminés. Les peines requises visent à faire « exemples » et sont la continuité des coups de matraque ou autres gazages.

Solidarité large face aux tentatives de faire taire les défenseurEs de l'eau comme bien commun

Cela n'a nullement découragé la mobilisation : 400 personnes étaient réunies à La Rochelle et 300 à Niort pour apporter la solidarité la plus large. Une pétition rassemblant de nombreuses signatures, dont les porte-parole du NPA, a également été diffusée. Darmanin, Macron, la FNSEA, et tous les défenseurs de l'agriculture capitaliste, ces destructeurs de sols, de rivières, de nappes, d'animaux, de vies... ne nous feront pas taire. Nous sommes toutes et tous concernéEs, nous avons toutes et tous occupéEs les bassines, détérioréEs ces infrastructures illégales et illégitimes, manifestéEs pour l'eau bien commun et pour la justice climatique. Rendez-vous le 11 mars à Coussay-les-Bois, contre la ferme-usine de 1 200 taurillons, et le 25 mars contre les méga-bassines, où nous serons des milliers, pour rappeler qu'ils ne nous font pas peur, que nous allons gagner. No Bassaran ! Alexandre Raguet

SYNDICATS Érosion et fragmentation syndicale après les élections dans la fonction publique

Ayant lieu tous les quatre ans, simultanément dans l'ensemble de la fonction publique (d'État, territoriale et hospitalière), ces élections professionnelles sont un moment important de la démocratie ouvrière.

Premier enseignement important, la baisse de la participation s'accroît, avec 300 000 votantEs en moins, soit un recul de 6 % de la participation. Celle-ci est ainsi passée de 54,6 % en 2011 à 43,7 % cette année, après s'être établie à 49,8 % en 2018. C'est inquiétant car au-delà des problèmes non négligeables liés aux conditions d'organisation (vote électronique défaillant dans certains secteurs), ce résultat témoigne d'un éloignement croissant des salariéEs vis-à-vis des syndicats. La quasi-totalité des syndicats perdent des voix (en particulier la CGT, la CFDT et Solidaires). Même ceux qui progressent en pourcentage (FSU et FO) en perdent mais moins. Le gouvernement fait tout pour affaiblir les syndicats et les décrédibiliser (diminution du nombre d'élusEs, instances vidées de leur substance, vote électronique...), et jusqu'à présent les syndicats n'ont pas encore trouvé le parade.

CGT, CFDT, FSU, Solidaires perdent des voix

Pour la CGT, c'est un échec. Après avoir perdu la première place comme organisation syndicale face à la CFDT, elle avait fait de cette élection un enjeu important pour reprendre la main. La CGT reste première dans la fonction publique avec 20,9 % mais force est de constater que l'érosion se poursuit, avec un recul de 1 %, soit 80 000 électeurEs en moins. La CFDT accroît son avance en reculant moins, seulement une baisse de 0,4 %. La CGT est en recul dans les 3 versants de la fonction publique, en particulier dans la fonction publique d'État où en dix ans elle perd près de la moitié de ses voix (de 15,8 % en 2011 à 10,9 % en 2022), malgré une progression de 1500 voix dans l'éducation nationale qui ne compense pas les pertes. La FSU progresse légèrement en pourcentage mais perd des voix, en particulier dans son bastion de l'éducation nationale avec 6 000 voix de moins. Elle remonte dans

l'enseignement supérieur où elle perd moins de voix que la CGT (- 5 800 voix) et l'UNSA (- 20 000 voix), dans un ministère où la participation s'effondre (passant de 30,5 % à 19,2 %). Solidaires est également en recul, perdant encore 0,6 % après avoir perdu 0,4 % en 2018. C'est une perte de 30 000 voix par rapport à 2014. Solidaires recule en particulier dans ses bastions que sont la Poste et Orange, ainsi que les Finances publiques (où elle conserve encore la première place).

Reconstruire un syndicalisme de lutte

À noter que dans le secteur hospitalier, qui a connu de nombreuses luttes ces dernières années, les syndicats les plus combattifs reculent. La CGT et Sud santé avaient refusé de soutenir le Grenelle et ses maigres avancés alors que FO l'avait signé. Et c'est FO qui en bénéficie électoralement en progressant de près de 2 % dans la fonction publique

hospitalière. Cela permet finalement à FO, signataire du Grenelle de la santé, de passer deuxième dans la fonction publique (18,7 %) devançant de 0,1 % la CFDT. Globalement, ces résultats doivent alerter les militants syndicaux. En plus de l'érosion des voix, on assiste à une fragmentation grandissante du champ syndical dans la fonction publique. La CGT n'est plus hégémonique tandis qu'aucune alternative n'émerge. Plus que jamais, la question de l'unité syndicale va être un enjeu pour reconstruire un syndicalisme de lutte, en particulier avec les échéances immédiates de bataille contre la réforme des retraites.

Antoine Boulangé



MIGRANT·E·S MobiliséEs pour défendre un lieu collectif pour les jeunes mineurs isolés à l'université Toulouse 3

Depuis mi-décembre 2022, une centaine de jeunes mineurs isolés étrangers ont pris possession d'un bâtiment inoccupé de l'université Toulouse 3. Ils sont organisés dans le collectif AutonoMIE et sont soutenus par des associations, dont TEC31 (TouTEs En Classe) qui assure des cours pour les jeunes mineurs.

Ces jeunes étaient à la rue car le Conseil départemental dirigé par le Parti socialiste, par l'intermédiaire du DDAEOMI (Dispositif départemental d'accueil, d'évaluation et d'orientation des mineurs isolés), ne reconnaît pas leur minorité et refuse ainsi de les prendre en charge. Les jeunes font ensuite un recours auprès du juge des enfants qui, à plus de 90 %, reconnaît leur minorité. L'Aide sociale à l'enfance (ASE) peut alors les prendre en charge. Le temps de la procédure, ces jeunes se retrouvent à la rue. Tant que le Conseil départemental et l'État mèneront une telle politique, des dizaines de jeunes mineurs se retrouveront sans logement et sans droit. Les jeunes et les associations ont donc besoin d'un lieu d'accueil permanent et collectif pour accueillir sans cesse de nouveaux jeunes. Cela permet d'organiser l'aide juridique, la poursuite des cours, l'aide alimentaire et sanitaire...

Occupation déclarée illégale par le tribunal

Pour toutes ces raisons, un lieu a été ouvert dans un bâtiment inoccupé de l'université Toulouse 3. Cette occupation a rencontré



l'opposition de la présidence de l'université qui a saisi le tribunal administratif. Une parodie d'audience, deux jours avant le 31 décembre, a déclaré l'occupation illégale rendant possible l'expulsion des jeunes par la police. Jeudi 5 janvier, un huissier mandaté par la présidence de l'université a notifié un ordre de départ sous 48h aux occupantEs, délai au-delà duquel les forces de l'ordre pourraient intervenir si le président de l'université le demandait.

La solidarité s'organise contre l'expulsion des jeunes

Face à cela, les solidarités se sont développées sur le campus

universitaire. Personnels et étudiantEs, depuis le début de l'occupation, ont donné de nombreux signes de soutien : collectes solidaires, prise de position publique de la CGT contre l'intervention de la police. Dès le mardi 3 janvier, 200 personnels et étudiantEs se sont réunis à l'appel du collectif AutonoMIE et de la CGT. Une véritable réussite le jour de la rentrée universitaire. À la suite de la notification de l'expulsion le 5 janvier, AutonoMIE, TEC 31 et les organisations présentes sur l'université (CGT, UET, SUD, NPA, RP...) ont lancé une pétition qui a recueilli près de 1500 signatures vendredi 6 janvier avec

des équipes militantes devant 5 restaurants du campus ! Entre volonté d'expulser rapidement les mineurs du campus et pression solidaire de la communauté universitaire, la présidence est prise entre deux feux. Si elle a mis en place tous les éléments juridiques pour expulser, elle ne peut pas aujourd'hui assumer politiquement de mettre 100 mineurs à la rue. Le président sous-entend qu'il n'ira pas jusque-là et organise avec les pouvoirs publics (département, préfecture) une réunion pour trouver une solution. Il n'y a rien à attendre de ce côté-là car ce sont eux qui sont responsables de la situation de ces jeunes mineurs. Trouver une solution reviendrait pour eux à rompre avec la politique migratoire de Macron et Darmanin. Au mieux, ils proposeront des solutions individuelles aux jeunes alors que ce dont ils ont besoin c'est d'un lieu collectif et solidaire. Faute d'un lieu mieux adapté, il faut donc augmenter la mobilisation sur le campus pour garantir des conditions de vie dignes dans le bâtiment actuellement occupé et continuer à nous battre contre les politiques racistes du pouvoir !

Correspondant NPA 31



ÉTAT POLICIER Mathieu Rigouste : dix ans de procédure face aux violences policières

Jeudi 5 janvier 2023, avait lieu à Toulouse le procès que des policiers intentaient à Mathieu Rigouste, sociologue engagé et chercheur indépendant en sciences sociales.

Le 22 juin 2013 il a été arrêté par la police nationale à Toulouse et emmené menotté au commissariat. On l'a retrouvé le lendemain à l'hôpital le visage tuméfié, le poignet brisé et le tympan percé. Il a passé trois jours à l'hôpital et reçu une soixantaine de jours d'ITT (incapacité totale de travail). Et pourtant... Pourtant il est poursuivi pour outrages et violences sur personnes dépositaires de l'autorité publique. Pourquoi a-t-il fallu attendre près de dix ans pour qu'il y ait ce procès ? D'abord parce que bien évidemment Mathieu a aussi déposé plainte pour violences par personnes dépositaires de l'autorité et que ses avocats ont demandé des renvois tant que cette plainte n'était pas prise en compte. Malheureusement, cette plainte a été classée sans suite en septembre dernier. Il y a donc eu 12 renvois plus un dernier jusqu'au procès du 5 janvier.

Le procureur n'a retenu que l'outrage

Que s'est-il passé ce jour-là ? Pendant le procès les mensonges et les contradictions des flics étaient tellement criantes que le procureur a laissé tomber les violences qui étaient reprochées à Mathieu pour ne retenir que l'outrage. Il lui est donc réclamé 300 euros d'amende (alors qu'il risquait 3 ans de prison ferme et 40 000 euros). Le jugement est mis en délibéré au 7 février prochain.

Ce procès est symbolique des violences policières, même si ce n'est pas le seul. Mathieu est la victime mais il est au banc des accusés et subit un procès aussi absurde soit-il. La version des flics a été mise à mal lors du procès mais il est quand même poursuivi parce que l'État aujourd'hui, avec une justice aux ordres, se refuse à désavouer la police.

Olivier Sillam

Pour en savoir plus, trois articles de Mathieu disponibles sur le net : <https://editionslibertalia.com/blog/l-etat-m-a-tabasse-il-a-fait-son-travail>, https://www.bboykonsian.com/La-maniere-dont-on-se-releve_a3552.html, <https://paris-luttes.info/la-possibilite-des-dominations-1-16528>



Les Nôtres**François Brun**

François Brun a mis fin à ses jours le samedi 17 décembre. Il exprimait de longue date le droit de choisir sa fin de vie.

Chercheur — il a notamment contribué à la revue *Migrations Société* — et militant, François était de toutes les luttes de solidarité avec les sans-papiers. Il avait rejoint le NPA à son lancement. Il est arrivé avec son expérience, ses questions, ses pratiques et ses doutes, qui ont fait la richesse du NPA dans cette période foisonnante.

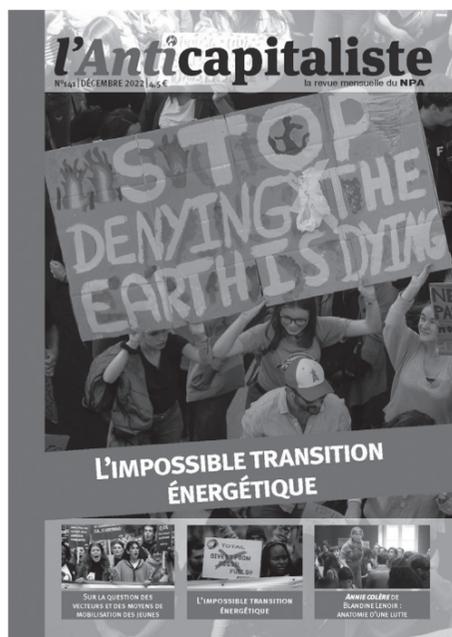


XR IDF

Militant au côté des migrants et contre les violences policières. Militant actif, il a été un pilier du comité 20^e Sud et de la commission migrations-antiracisme. Dans les débats internes comme dans les luttes, il se mobilisait avec énergie et pugnacité. Son humour décalé et son attention aux autres éclairaient des discussions parfois âpres, toujours stimulantes. Comme d'autres, il avait fini par partir sur la pointe des pieds, sans cesser de militer, particulièrement au côté des personnes migrantes et contre les violences policières. Toujours très présent dans son quartier, il avait participé aux Gilets jaunes de Saint-Blaise, à l'occupation de la Flèche d'Or, tout en contribuant à Acrimed.

On se souviendra d'un militant infatigable, sincère et profondément humain. François refusait toujours de mettre les causes avant les gens, et chaque individu, avec son parcours unique, valait pour lui-même. S'il croyait peu à la possibilité d'améliorer rapidement notre société, militer était pour lui une manière d'essayer de préserver un îlot d'humanité dans un monde qui se brutalise. Alors si nous sortirons les drapeaux rouges pour lui rendre hommage, nous ajouterons d'autres formes, couleurs et étendards, pour représenter la diversité et la multitude qu'il aimait tant. Ses obsèques auront lieu le samedi 14 janvier à 11 h 30 au Père-Lachaise.

Ses camarades du NPA 20^e et proches

L'Anticapitaliste la revue
 Le n°141 est disponible


Vous pouvez vous le procurer en envoyant un chèque de 4,50 euros à l'ordre de NSPAC à :

L'Anticapitaliste,

2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez le formulaire page 12.

Conseil politique national**Mutualiser, mobiliser, reconstruire**

Dimanche 8 janvier s'est réuni, en visio, le premier Conseil politique national (CPN) du NPA depuis le congrès de décembre et la séparation. Un CPN renouvelé, avec près de 50% de nouveaux et nouvelles titulaires, qui se retrouvera pour une première réunion en «présentiel» le week-end des 21 et 22 janvier, avec déjà un certain nombre de chantiers en cours.

Cette réunion de CPN, qui a regroupé plus d'une cinquantaine de camarades (titulaires et suppléantEs), a été l'occasion d'une intéressante discussion sur la situation sociale et politique, avec notamment la question de la bataille — à venir — contre la «réforme» des retraites de Borne et Macron.

La bataille des retraites

Comment organiser la bataille ? Quelles échéances construire ? Quels cadres de mobilisation ? Autant de questions que nous avons discutées, à la lumière des expériences des camarades des différentes villes, tout en ayant conscience que nous n'en sommes qu'aux balbutiements de la construction d'un nécessaire mouvement d'ensemble pour stopper Macron et son monde. L'occasion également de discuter de l'articulation de la bataille des retraites avec les autres mobilisations, féministes, écologistes, antiracistes, indispensable dans la perspective d'une lutte de l'ensemble de notre camp social. Le type de discussion qui démontre amplement l'intérêt d'avoir une organisation politique nationale dotée d'une direction qui tente, sur la base d'une compréhension commune des enjeux de la période, de discuter d'une intervention collective et coordonnée.

Un outil politique à (re-)construire

Ce premier CPN a aussi été l'occasion d'un premier échange, suite au congrès, sur la situation du NPA depuis la séparation, sur les perspectives de (re-)construction de notre organisation, et sur le rôle que sera amené à jouer la nouvelle direction : CPN plus réguliers, en alternant réunions en visio et en «présentiel», consolidation et développement des commissions thématiques, suivi plus resserré des activités dans l'ensemble des villes et régions, campagne de construction, développement et harmonisation de nos outils de communication, etc. Autant de chantiers dans lesquels nombre de camarades de la nouvelle direction souhaitent s'impliquer, avec la constitution de plusieurs groupes de travail, et sur lesquels nous reviendrons lors du week-end des 21 et 22 janvier, qui sera aussi celui de la première manifestation nationale contre la «réforme» des retraites. Du pain sur la planche donc, et une envie partagée de jouer un rôle dans les luttes de notre classe et dans la construction de l'outil politique dont nous avons toutes et tous besoin. J.S.

**Vie du NPA****Bilan de la souscription 2022**

Avec un total proche de 210 000 euros, notre souscription 2022 présente un résultat habituel, quoique modeste.

Cela nous met dans une position elle aussi habituelle pour affronter l'année 2023, quoique précaire. La satisfaction globale est donc au rendez-vous. Néanmoins, quelques explications s'imposent à propos de cette souscription à double face.

Côté pile et côté face

Côté pile, ce résultat final de la cuvée 2022 est atteint grâce à la générosité des donateurs qui se sont mobilisés spontanément au lendemain immédiat puis dans le sillage de la campagne de Philippe Poutou. Merci à eux d'avoir soutenu, y compris financièrement, le profil politique de notre parti dans cette belle campagne présidentielle ! Côté face, percutée par la situation de crise interne de notre organisation, la récolte des dons en novembre et décembre a été, comme on pouvait le craindre, la plus mauvaise de l'histoire du NPA avec un résultat d'environ 120 000 euros. Certains donateurs ont considéré que le NPA ne méritait plus d'être soutenu pour des raisons de désaccord avec l'orientation que le parti va conserver à l'issue de notre congrès des 9-10-11 décembre. Il est ainsi logique qu'ils préfèrent

SOUSCRIPTION 2022

désormais soutenir les courants qui sont en train de quitter le NPA. Mais d'autres donateurs, certainement plus nombreux et toujours en accord avec l'orientation habituelle du NPA, ont gardé leur argent par incompréhension, inquiétude ou attentisme.

Un parti pour la révolution écosocialiste

Afin que leurs dons puissent nous revenir dès que possible, nous souhaitons dire à ces derniers : méfiez-vous des fausses nouvelles et des contrefaçons ! Il n'y a qu'un seul NPA avec ses 4 porte-paroles, son seul journal, son seul site web, ses seuls comptes sur les réseaux sociaux, sa seule direction... et sa seule trésorerie. Les mois qui viennent vont en réalité permettre de clarifier et d'approfondir l'orientation que vous avez justement soutenue par le passé ! Celle d'un parti féministe et LGBTI, antiraciste, antifasciste, antiraciste et anti-impérialiste ; celle d'un parti à la fois radical et unitaire, capable d'articuler une politique d'ensemble pour notre classe, de la rue aux urnes et sur tous les fronts de lutte ; celle d'un parti pour la révolution écosocialiste ! Ce parti est toujours là et aura besoin de vos dons !

Roman graphique

Une romance anglaise

Scénario Jean-Luc Fromental, dessins de Miles Hyman, éditions Dupuis, collection Aire Libre, 104 pages, 25 euros.

En 1963, un scandale politique éclate au Royaume-Uni. Le ministre conservateur de la Guerre, John Profumo est accusé d'avoir une liaison avec une demi-mondaine, Christine Keeler. Celle-ci a déjà une liaison avec Evgueni Ivanov, attaché soviétique. Le célèbre ostéopathe Stephen Ward est accusé de les avoir mis en rapport. C'est la guerre froide, et il est question de divulgation de secrets d'État. Miles Hyman et Jean-Luc Fromental, après le *Coup de Prague*¹, se retrouvent pour redonner vie à cette énorme affaire Profumo/Ward, le plus grand scandale de la société anglaise des sixties. Bien oublié aujourd'hui. Ensemble, ils décrivent mieux que quiconque l'esthétisme guindé d'une Londres bourgeoise dans la tradition d'un John Le Carré.

Un scénario de film d'espionnage

Londres, dans les années 1960. Le docteur Stephen Ward, ostéopathe dont les talents lui valent l'affection

de nombreux notables, partage ses loisirs entre réceptions mondaines et parties fines. Lorsqu'il croise Christine Keeler, une jeune et belle danseuse ambitieuse, il décide d'en devenir le Pygmalion. Il l'installe à la maison, lui donne une certaine culture et lui fait rencontrer des hommes importants, dont un attaché d'ambassade russe (un espion) ou le ministre de la Guerre anglais qui succombent aux charmes de la belle Christine. Le tout sous l'œil attentif du MI5 (Military Intelligence, section 5).

Par les yeux de Ward et d'une confession enregistrée, nous suivons cette histoire de l'intérieur à la veille d'un verdict aux allures de lynchage. Coupable idéal, Stephen Ward porte le chapeau pour tous les autres devant la justice. La belle Christine, ne se contentant pas de relations avec les membres de la haute société anglaise, entretenait aussi des relations avec des malfrats en provenance de son milieu d'origine. Un engrenage subtil s'était donc mis en place autour du Pygmalion

sur fond d'histoires d'espionnage entre URSS et Angleterre, de « crise des missiles » à Cuba. Peu à peu les histoires de sexe, de courtisanes et d'adultère se mêlent au scandale politique. La presse à scandale comme la presse dite « sérieuse » et l'opposition travailliste s'en emparent. Haro sur Ward !

Un scénario au cordeau

Dans la lignée des polars noirs et d'espionnage de la meilleure époque, le scénariste du *Coup de Prague* a su construire une histoire complexe à partir de la nombreuse littérature parue à l'époque², une intrigue où la réalité dépasse souvent la fiction. Au détour d'une case, le lecteur surprend même Christine en train de lire un *James Bond* de Ian Fleming en écoutant les Beatles.

Un dessin au charme vintage et vénéneux

La couverture très cinématographique évoque l'époque où l'Angleterre victorienne pensait se libérer en montrant un peu du corps des



femmes. L'ocre à la palette chaude des cases, le plus souvent ordonnées pour ne pas perdre le fil de l'histoire, domine en contradiction avec le cynisme des personnages qui vont mener le narrateur à sa perte. La rigidité relative des personnages masculins contraste avec la sensualité de Christine et de quelques autres jeunes femmes, comme il se devait à l'époque.

Album intense aux relents d'espionnage international, cette « Romance anglaise » se révèle une sacrée « affaire »³ et un véritable régal !

Sylvain Chardon

1 – Voir L'Anticapitaliste n°383 du 11 mai 2017.

2 – Voir la bibliographie en dernière page.

3 – Pour les Anglais, une « affaire » (affaire) n'est pas du business mais un autre genre d'histoire comme ici.

Essai

À bas la presse bourgeoise!, de Dominique Pinsolle

Éditions Agone, 2022, 256 pages, 17 euros

Le titre annonce assez clairement le contenu du livre. Le sous-titre le précise encore davantage : *Deux siècles de critique anticapitaliste des médias, de 1840 à nos jours*. Dominique Pinsolle, historien à l'université de Bordeaux, raconte la vieille lutte contre les médias dominants naturellement au service de la classe dominante, celle des bourgeois. Ce livre militant évoque avec détail le développement de la presse dans le courant du 19^e siècle, une presse qui va vite devenir un moyen d'enrichissement pour des propriétaires entrepreneurs et se transformer dans le même temps en instrument de propagande et de contrôle des populations entre les mains des pouvoirs politiques et économiques. Tout cela se déroule et se renforce, avec des hauts et des bas, pendant les années de la révolution industrielle, en même temps que le capitalisme se perfectionne.

Quand le mouvement ouvrier contestait la mainmise des possédants sur la presse

Les réflexions et les tentatives du mouvement ouvrier et des partis de gauche pour contester la mainmise des possédants sont rappelées. Ces combats dénonçaient le monopole, l'absence de démocratie et de liberté d'expression mais visaient aussi à élaborer une presse populaire, contestataire, pour faire exister des outils de contre-pouvoir ou au moins de contre-propagande, pour faire vivre les idées de la lutte pour l'émancipation, pour la défense les intérêts des opprimés. En passant, mais ce n'est pas un détail, on retrouve la « gauche » au pouvoir, avec le PS et Mitterrand gaspillant la possibilité d'agir, trahissant, là encore, leurs promesses de loi contre la domination des capitalistes dans la presse.

Un combat ancien, toujours bien actuel

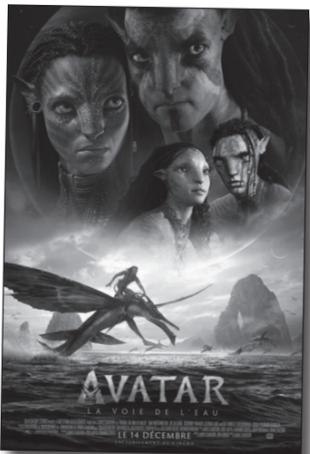
Ce problème de médias aux mains des plus riches est donc une très vieille histoire qu'il est important de connaître. Pour Dominique Pinsolle, pour nous aussi, il y a besoin aujourd'hui de relancer la critique anticapitaliste des médias. On le fera d'autant mieux et d'autant plus efficacement en apprenant des combats passés, en bonne partie contre la domination de classe, en ayant connaissance des travaux et des actions d'intellectuels, de journalistes, de militants syndicalistes et politiques du passé, de sociologues comme Pierre Bourdieu, ou des travaux critiques du *Monde diplomatique* ou encore d'Acrimed. À l'époque où les milliardaires, parfois réactionnaires et d'extrême droite, qui s'approprient et monopolisent la plupart des médias importants, au moment où le cynisme et l'arrogance des classes bourgeoises repoussent sans cesse les limites, ce livre est très utile. Il rappelle que la critique de la presse dominante et la bataille pour la démocratie, pour la liberté d'expression font partie de nos luttes anticapitalistes.

Philippe Poutou

Cinéma

Avatar: la voie de l'eau, de James Cameron

Film américain, 3h12 min, sortie le 14 décembre 2022.



décennie d'avance... et n'aura au final été rattrapé que par cette suite !

Des prouesses techniques au service d'un récit à la vision écologique trop mystique

Mais au service de quel récit assiste-t-on à un tel déploiement technique ? Une décennie après le premier opus, Jake Sully, l'ex-soldat devenu « na'vi » (le peuple autochtone de la planète Pandora), a fondé une famille et entend mener une vie paisible en harmonie totale avec son environnement. Pourtant, tout comme son peuple, il est de nouveau confronté à

la rapacité d'une humanité qui veut mettre la main sur les ressources de Pandora... C'est sans nul doute dans les enjeux et le traitement de cette histoire que résident des faiblesses, voire des limites, auxquelles Cameron ne nous avait pas habitués. La narration, encore fondée sur des archétypes, peut tomber dans quelques caricatures, et on préférera l'anticolonialisme virulent du premier film à la vision écologique quelquefois par trop mystique de ce film (même si bien sentie concernant la destruction des écosystèmes par un mode de production prédateur). On

aura même le droit d'être carrément gênés par la vision malheureusement patriarcale du modèle familial porté au cœur du récit, même si le dernier acte permet de renouer avec les figures de femmes émancipées et guerrières déjà rencontrées dans la filmographie de James Cameron. Pour autant, à mille coudées au-dessus de la médiocrité de la quasi-totalité des franchises récentes du cinéma US, ce blockbuster d'auteur reste bien l'expression de la vitalité d'un Hollywood qui ne veut pas mourir.

Manu Bichindaritz

Cinéma

Tirailleurs, de Mathieu Vadepied

Film franco-sénégalais, 1h38 min, sorti le 4 janvier 2023



Le véritable intérêt de ce film n'est pas son point de vue sur la guerre, somme toute assez peu présente, mais qu'il donne à voir, en quelques séquences, juste ce qui est nécessaire pour que l'on n'oublie pas la violence hallucinante vécue par les hommes amenés à la faire !

Les relations entre les personnages principaux, qui structurent le scénario – rapports conflictuels et ambivalents entre père et fils évoqués en miroir, d'un côté des gradés français, de l'autre des soldats africains – ne sont finalement pas l'essentiel.

Jetés au cœur de l'enfer...

C'est plus la description, très brève, de la prédation du colonisateur envers le colonisé, qui plante le décor : arrachés à leur village, à leur territoire, les hommes enrôlés, d'une façon ou d'une autre, dans l'armée française, sont littéralement transportés au cœur d'un conflit meurtrier insensé, incompréhensible à leurs

yeux, quelles que soient les stratégies qu'ils adoptent pour y survivre.

Oui, Tirailleurs !

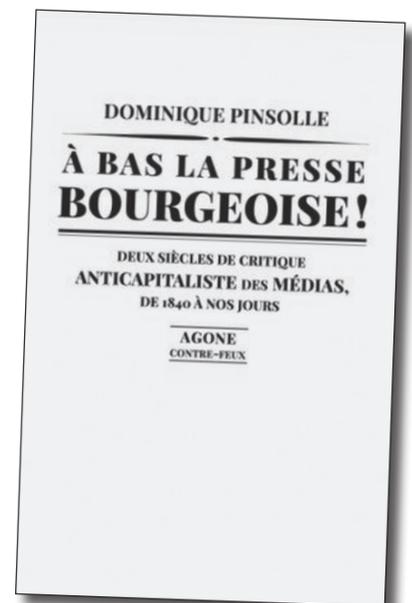
Le principal mérite de *Tirailleurs* est bien de mettre en avant, auprès d'un très large public – Omar Sy oblige – la place dans l'histoire de la Première Guerre mondiale de ces dizaines de milliers d'hommes arrachés à

l'Afrique par la puissance coloniale, de sortir de l'image d'Épinal raciste et paternaliste. En effet, *Tirailleurs* met en scène, dans leur langue, sous-titrée en français, les acteurs de la vie au front, montre leurs relations à l'arrière – qui ne sont pas faciles, tant la cohabitation entre tirailleurs de pays et de langues différentes peut être complexe et parfois violente – leurs rapports, parfois ambigus, à la hiérarchie militaire qui les contraint mais cherche aussi à les convaincre que seule la victoire les sauvera.

Ici, les tirailleurs font irruption, comme des passagers clandestins, au milieu de l'écriture du roman national. Ils y prennent une place inédite, et selon les derniers plans du film une place centrale, au cœur même des symboles les plus chers à l'État colonial.

Chronique dédiée à ceux des figurants du film qui, depuis la fin du tournage, ont écopé d'une OQTF et se voient menacés d'expulsion !

Claude Moro



librairie
★ la-breche.com

27 rue Taine 75012 Paris – Tél. : 01 49 28 52 44
Lundi : 14 h – 20 h, mardi au samedi : 12 h – 20 h

AIDE AUX MÈRES PRÉCAIRES « En deux ans, l'association MaMaMa a pu aider plus de 70 000 femmes et enfants en Île-de-France »

Entretien. L'association **MaMaMa** de Saint-Denis (93) apporte aux mères isolées et à leurs enfants une aide matérielle et morale. Créé en 2020 pendant le premier confinement, elle suit aujourd'hui des centaines de femmes précaires dans toute l'Île-de-France, grâce au travail de ses 11 salariées et ses centaines de bénévoles. L'Anticapitaliste est allé les rencontrer en fin d'année. Entretien avec **Inès**, secrétaire de l'association et bénévole.

Comment l'association est-elle née ?

Les quatre fondatrices étaient toutes engagées soit en tant que bénévoles dans la cellule COVIDOM, soit à la Croix-Rouge. L'une d'elles est toujours pédiatre. En discutant avec les patientes, elles se sont rendu compte que les personnes n'étaient pas très malades mais souffraient d'isolement et de précarité, accrue par la crise. Il s'agissait surtout de femmes qui n'avaient plus rien pour nourrir leur bébé, pour acheter des couches parce qu'elles avaient avant des métiers précaires comme femme de ménage et ces métiers s'étaient arrêtés complètement pendant les confinements. Elles ont décidé d'aider ces femmes, et cela a pris beaucoup d'ampleur très vite. Elles ont contacté des entreprises pour avoir des produits à distribuer et de grandes entreprises de l'agro-alimentaire ont fait des dons. Il a fallu trouver un local, car il y avait des produits à stocker. L'ancienne municipalité de Saint-Denis, de Laurent Russier, a mis à disposition un premier local à l'association. Tout s'est développé très vite car l'alimentation des enfants est un angle mort de l'aide alimentaire. Peu d'associations la prennent en charge : les produits sont chers, ne se périment pas, sont spécifiques et dépendent de l'âge des enfants. Les services publics n'ont pas de ligne budgétaire dédiée, alors que l'alimentation des jeunes enfants est un enjeu de santé publique.

À l'issue du confinement, contrairement à d'autres structures vous avez donc continué et même développé votre activité...

La crise a révélé le besoin structurel d'aide aux familles spécifiquement, mais il existait déjà, et il existe après. En Île-de-France, on estime qu'il y a 50 000 enfants en situation de mal-nutrition ou au moins dépendants de l'aide alimentaire notamment les enfants en bas âge. Il a fallu réfléchir à des moyens de distribuer les produits de différentes façons. On accueille les femmes sur place et sur rendez-vous avec leurs enfants. On essaie d'avoir un temps d'échange long et de les accompagner au cours de ce rendez-vous. On distribue aussi des colis dans les PMI, dans 150 centres de santé en Île-de-France qu'on livre. Des assistantes sociales viennent aussi récupérer des produits. Comme on a réussi à lier ces partenariats avec des grandes entreprises de la petite enfance, qu'on travaille beaucoup pour obtenir ces produits, il arrive qu'on ait des produits en grande quantité et qu'on en redistribue à d'autres associations.

En quelques chiffres, peux-tu nous donner une idée de ce qu'est l'association, de l'aide qu'elle apporte et qui elle soutient ?

Chez MaMaMa, on est une équipe de 11 salariées, dont deux alternants qui travaillent à différents postes : logistique, accueil des bénéficiaires, recherche de partenariat, de mécénat et de fonds, lancement de projets,



FACEBOOK ASSOMAMAMA

comme par exemple une usine de petits pots en chantier de réinsertion. Deux jeunes femmes qui ont fait des études d'agro-alimentaire travaillent sur ce projet. Il y a aussi 8 jeunes en service civique qui travaillent à l'accueil des familles, à l'entrepôt, au tri. Moi j'étais en service civique avant et j'ai développé de nombreuses compétences. C'est ça qui est formidable chez MaMaMa ! Environ 40 bénévoles, qui sont d'anciennes bénéficiaires, viennent régulièrement, quasi quotidiennement pour certaines d'entre elles. Depuis la création de l'association, plus de 1 000 personnes nous ont aidées ne serait-ce qu'une fois en participant à des collectes ou en faisant du tri. C'est grâce à cette équipe au travail de toutes qu'en deux ans, on a pu aider plus de 70 000 femmes et enfants en Île-de-France, mais aussi à la frontière ukrainienne et en Moldavie où on a mené une mission en avril dernier et où on continue d'envoyer des produits quand on en a l'occasion parce qu'on a tissé des liens avec des associations féministes locales. Aujourd'hui, 5 000 femmes sont en liste d'attente pour notre dispositif de rendez-vous en direct. Nous recevons un peu moins de 800 personnes chaque mois, et nous ne pouvons faire plus. On n'a pas de solution pour tout le monde.

Travaillez-vous avec des associations de soutien aux femmes ? Le Planning familial, la Maison des femmes...

On a déjà eu l'occasion de rencontrer le Planning familial. On travaille avec la Maison des femmes depuis le début. Quand on repère des femmes victimes de violences sexuelles ou des excisions, on les oriente vers la Maison des femmes. En retour, certaines femmes suivies à la Maison des femmes viennent chez MaMaMa en parcours de bénévolat inclusif, de réinsertion. On construit des projets avec de grosses associations comme Action contre la faim avec qui on a mené une enquête sur les besoins de nos bénéficiaires. On travaille aussi avec des associations locales et notre dispositif s'appelle le MaMaMaClub.

Les activités de MaMaMa sont menacées par la décision de la mairie et de la communauté d'agglomération à propos de l'entrepôt où vous menez votre action...

L'entrepôt appartient à la SEM Plaine Commune Développement qui est une société d'économie mixte, dont les actionnaires sont les maires des villes de Plaine Commune. Ils sont décisionnaires. Au départ, l'entrepôt avait été mis à disposition gratuitement dans une convention pendant le long entre-deux tours des municipales de 2020. Ensuite, en juin, Mathieu Hanotin et son équipe ont été élus. Ils ont d'abord confirmé que les conventions d'occupation seraient renouvelées, ont apporté leur soutien à l'action des associations et ont remarqué notre travail. Puis, les relations se sont tendues. On a rencontré des difficultés à renouveler nos conventions d'occupation. En décembre 2021, le maire nous a demandé de payer 18 000 euros de loyer par mois (soit plus de 200 000 euros par an), ce qui n'était pas imaginable pour une association comme la nôtre. De façon dissimulée cela revenait à mettre l'association à la porte et à lui faire cesser ses activités. On a compris aussi que l'entrepôt avait été promis à l'oral à d'autres associations de Saint-Denis qui avaient soutenu la campagne de Mathieu Hanotin, et dont certains responsables étaient même élus sur sa liste. Ces responsables associatifs s'estimaient plus légitimes

que nous à occuper l'entrepôt. Et puis c'est devenu plus violent. Ces personnes sont même allées jusqu'à venir intimider des bénévoles, souvent de très jeunes femmes, voire à nous agresser. La mairie en a été informée sans donner suite. Nous avons porté plainte. Pourtant, nos agresseurs ont toujours accès au local. Nos relations se sont encore tendues avec la mairie qui désormais nous donne comme seul interlocuteur la SEM Plaine Commune Développement, qui nous réclame toujours 18 000 euros de loyer.

Avez-vous des échéances judiciaires bientôt ?

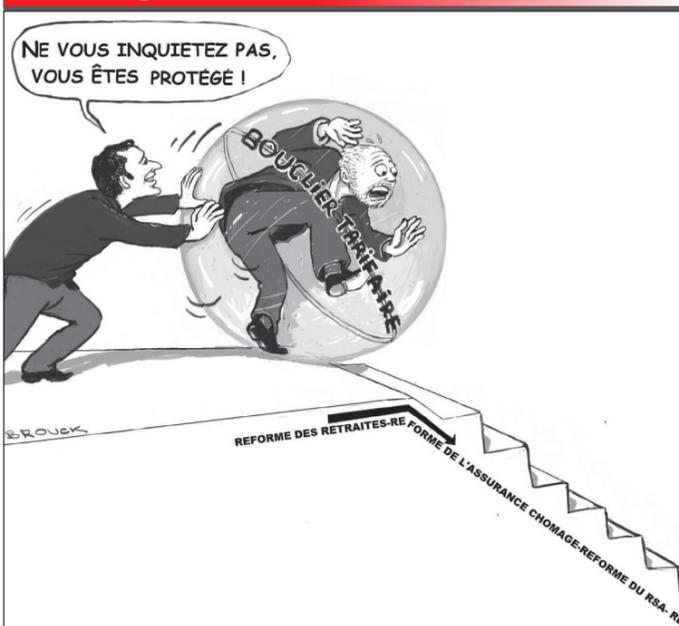
Le 13 janvier, nous sommes assignées en référé en vue d'une expulsion. Soit la décision est prise tout de suite et on devra trouver une solution en urgence, soit la décision nous permettra d'avoir du temps et on pourra chercher un local adapté, ce que nous faisons déjà. Pour nous soutenir et soutenir nos actions, il y a aussi une pétition en ligne, et on peut nous suivre sur les réseaux sociaux. **Propos recueillis par Cathy Billard**
Pour plus d'informations sur l'Association, voir aussi l'émission de L'Anticapitaliste : youtube.com/watch?v=yNEIM-wL6r4

Le maire de Saint-Denis avait mis à disposition de MaMaMa un entrepôt pour lequel il lui demande désormais un loyer de 18 000 euros par mois. Cela revient à mettre l'association à la porte et à lui faire cesser ses activités. L'association, qui refuse de payer, est assignée en référé en vue d'une expulsion.

Pour soutenir l'action des bénévoles, rendez-vous le vendredi 13 janvier à 9 heures au tribunal de Bobigny, 1 prom. Jean-Rostand, Bobigny (métro 5 – Pablo Picasso) https://www.asso-mamama.fr/

Pour signer la pétition : <https://www.mesopinions.com/petition/social/sauvons-association-mamama/191268>

L'image de la semaine



Vu ailleurs

Reporterre « QUI AURAIT PU PRÉDIRE... »

L'Europe se réchauffe plus vite que le reste du monde et la France n'y échappe pas. Selon un bilan publié par Météofrance vendredi 6 janvier, 2022 a été l'année la plus chaude en France jamais enregistrée depuis 1900. Avec une température en moyenne de 14,5°C sur le territoire métropolitain, l'année 2022 a battu le dernier record de 14,07°C en 2020. 2022 « est un symptôme du changement climatique en France », souligne le service de la météorologie et de la climatologie français.

Pendant les derniers douze mois, de nombreuses vagues de chaleur et de douceur ont été enregistrées, accompagnées par des feux de forêts majeurs et la canicule en Méditerranée. « L'ensemble du pays est concerné », écrit Météofrance dans son bilan. Au total, 2022 a connu trois vagues de chaleur avec des températures jusqu'à 40°C et même plus, comme cela a été le cas à Saint-Jean-de-Minervois (Hérault) mi-juin.

« Jamais auparavant une telle chaleur n'avait été observée si tôt dans la saison en France continentale », s'inquiète le service météorologique. Cette année exceptionnelle a compté deux vagues de chaleur hors saison, une en mai et l'autre fin octobre. L'année s'est terminée par un autre extrême, un décembre très doux. « Les périodes de froid ont [...] été quasi absentes », dit Météofrance.

Dans la plupart des régions, des records d'heures d'ensoleillement ont été également enregistrés, « notamment sur la moitié nord du pays ». À Rennes (Ille-et-Vilaine), par exemple, il y a eu 327 heures de soleil de plus que la normale l'année dernière. À côté de la température et des jours ensoleillés, 2022 a marqué plusieurs autres records tels que le déficit pluviométrique et la sécheresse des sols. « 2022 se classe au deuxième rang des années les moins arrosées depuis le début des mesures en 1959 », affirme Météofrance, avec un déficit de pluie en moyenne de 25%. Les mois de mai et juillet ont été les mois les moins pluvieux. À la suite de cette combinaison de chaleur et de manque de pluie, 2022 est aussi la deuxième période la plus longue de sécheresse avec les trois quarts des sols superficiels concernés.

« 2022, l'année la plus chaude jamais enregistrée en France », Reporterre, 6 janvier 2023.

L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai : **12€ = 3 MOIS D'HEBDO** ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

S'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de NSPAC) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

| FRANCE ET DOM-TOM | | Jeunes/chômeurs/précaires | |
|--------------------------|---|---|---|
| Tarif standard | | | |
| Hebdo | <input type="checkbox"/> 6 mois 35 € | <input type="checkbox"/> 1 an 70 € | <input type="checkbox"/> 6 mois 25 € |
| Mensuel | <input type="checkbox"/> 6 mois 25 € | <input type="checkbox"/> 1 an 50 € | <input type="checkbox"/> 1 an 40 € |
| Hebdo + Mensuel | <input type="checkbox"/> 6 mois 60 € | <input type="checkbox"/> 1 an 120 € | <input type="checkbox"/> 6 mois 45 € |
| Promotion d'essai | | <input type="checkbox"/> 3 mois 12 € | |

ÉTRANGER
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org

S'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

| Tarif standard | | |
|--|---|---|
| Hebdo | <input type="checkbox"/> 17,5 € par trimestre | <input type="checkbox"/> 30 € par trimestre |
| Tarif jeunes/chômeurs/précaires | | |
| Hebdo | <input type="checkbox"/> 12,5 € par trimestre | <input type="checkbox"/> 22,5 € par trimestre |

Titulaire du compte à débiter
Nom : Prénom :
Adresse : Ville :
Code postal : Mail :

Désignation du compte à débiter
IBAN :
BIC :

Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Numéro ICS : FR4322554755

Date : Signature obligatoire

www.npa2009.org